AUGMENTATION DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

SEULS LES INDUSTRIELS ET LES GROS CONSOMMATEURS CONCERNÉS

Page 5

MOUVEMENT ASSOCIATIF

PLAIDOYER POUR UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DE SON RÔLE

Page 6

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 2599 | Jeudi 1er octobre 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

GOURCUFF L'A CONFIRMÉ LORS DE SON POINT DE PRESSE

« J'AI UN CONTRAT OBJECTIF : QUALIFIER L'ALGÉRIE AU MONDIAL 2018" »

Page 17

LOGEMENT LPP

LA SECONDE TRANCHE DE PAIEMENT FIXÉE À 1 MILLION DE DA

Page 3

MOHAMED NEBBOU A TIZI OUZOU

"LE FFS EST POUR UNE ALGÉRIE UNIE ET INDIVISIBLE"

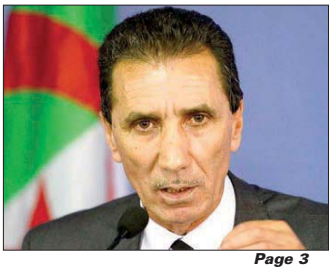

Page 3

NOUVELLE LOI SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR

RETOUR DES LICENCES D'IMPORTATION

Page 5

RELANCE DE L'INVESTISSEMENT

LEVÉE DES CONTRAINTES DU FONCIER INDUSTRIEL

Page 5

GENDARMERIE NATIONALE

LE COLONEL ARAAR À LA TÊTE DU COMMANDEMENT RÉGIONAL DE LA 6ÈME RÉGION

Page 5

LEVÉE DU DRAPEAU PALESTINIEN AUX NATIONS UNIES

FIERTÉ DES PALESTINIENS

Page 24

Repères

35
morts et 1.942 blessés dans des accidents de la route en une semaine.

2.700
milliards DA de plus pour les investissements de Sonelgaz.

900
micro-crédits octroyés à Mostaganem.

920 litres de carburant destinés à la contrebande saisis dans le sud du pays

Un véhicule tout-terrain chargé de 920 litres de carburant a été saisi dimanche à Bordj Badji Mokhtar, dans le sud du pays, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire) a saisi, le 27 septembre 2015, un véhicule tout-terrain chargé de 920 litres de carburant", précise la même source.

"Au niveau de la 2e Région militaire, les éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont saisi un véhicule touristique chargé de 400 kilogrammes de denrées alimentaires destinées à la contrebande", selon la même source.

"De même, les éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Oran et Mascara un véhicule touristique et 7.568 bouteilles de différents types de boissons", ajoute le communique du MDN.

El-Oued : 2.500 cas de cancer recensés en 2015

Quelque 2.500 cas de cancer ont été enregistrés en 2015 à travers la wilaya d'El-Oued par le bureau régional de l'association El-Fedjr d'aide aux cancéreux, a-t-on appris, mardi, du président de cette association. Ces cas de malade sont sous suivi médical, à savoir des séances de radiothérapie et de chimiothérapie, financées par l'association, vu que 99% des inscrits sont issus de la catégorie sociale défavorisée, a révélé Mohamed Zeghdi.

Ils sont répartis en plusieurs types de cancer, ceux du sein et du col de l'utérus pour les femmes, du foie, du colon et du gros intestin pour les hommes et de la leucémie pour les enfants, a-t-il précisé en signalant que près de 70% des cas enregistrés au niveau de l'association sont de la gent féminine.

L'accroissement des cas de cancer interpellent les autorités concernés sur l'urgence de la mise en place de structures de santé, de la prise de mesures "efficientes" afin de freiner la propagation de la maladie, a estimé M. Zeghdi. Cet accroissement est imputé, selon la même source, essentiellement au dépistage tardif de la maladie qui ne se fait qu'au terme de la troisième phase de la maladie et qui, à ce stade, nécessite un suivi médical intensif.

Signature d'une convention pour la formation d'une 1re promotion d'handicapés en céramique et poterie à Blida

Une convention pour la formation d'une première promotion d'handicapés, en céramique et poterie, a été signée, dimanche au CFPA Taleb- Mohamed d'Ouled Yaïch (Blida), entre les Directions de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'Action sociale de la wilaya. Cette convention est inscrite au titre des actions de prise en charge des catégories aux besoins spécifiques, a souligné, à l'occasion, le directeur de la formation professionnelle, Abdelkader Belbekouche, signalant que ce premier groupe compte 19 personnes trisomiques. L'accord a été signé à l'occasion de l'ouverture officielle de la rentrée professionnelle de la session septembre 2015 par le wali Abdelkader Bouazgui, qui a mis en exergue le "rôle du secteur de la formation dans l'édification de l'économie nationale". Soulignant les "pas gigantesques consentis en assurant des offres de formation, dans divers domaines, à différentes catégories sociales, dont les handicapés et la femme au foyer", le wali a appelé les responsables du secteur à "veiller à l'adaptation des spécialités disponibles avec les exigences du marché du travail, aux fins de relancer l'économie nationale conformément à la stratégie étudiée mise en place par l'Etat". S'exprimant sur cette session de septembre, M. Belbekouche a signalé l'entrée de 9.376 nouveaux inscrits, portant ainsi le nombre des stagiaires suivant une formation à Blida à 19.430.

Dixit

Ali Benflis

"Que le chef de l'État soit civil ou militaire n'est pas la question. Le problème est la légitimité du pouvoir. La question n'est pas de civilise le pouvoir mais de le légitimer. Un pouvoir légitime peut demander l'austérité au peuple. Quand on est illégitime, il est impossible d'obtenir quoi que ce soit de la population."

Il fête son but... dans une ambulance

Les joueurs de foot se distinguent souvent grâce à des célébrations de but atypiques. Alors que certains s'amusent à faire des sauts périlleux ou à retirer leur maillot, ce footballeur a fêté le sien... dans une ambulance.

La scène s'est déroulée lors d'un match opposant l'équipe de Luján à l'Argentino de Merlo lors d'un match de troisième division en Argentine. Luján mène 2-0 lorsque son attaquant Mariano Gorosito marque un troisième but. Jusqu'ici rien d'exceptionnel, cependant l'homme s'est précipité derrière le but où était garée une ambulance.

L'arbitre n'a apparemment pas vu son geste d'un très bon œil puisque le joueur a reçu un carton jaune. Finalement, son équipe a remporté le match 4 à 0.

Le drapeau nazi revient à Nice pas de panique, c'est pour un film

Si vous êtes à Nice, vous avez peut-être assisté à une scène pour le moins improbable et choquante ce mardi 29 septembre. En effet, après avoir déjà brièvement flotté lundi sur la façade du palais de la préfecture des Alpes-Maritimes, un immense drapeau nazi a été à nouveau déployé mardi. La préfecture a même été obligée de rédiger un communiqué pour expliquer cette surprenante mainmise du troisième Reich.

Un touriste franco-américain a immortalisé le moment et envoyé son cliché au journal Nice-Matin qui a tweeté la photo, déclenchant surprise et incrédulité sur les réseaux sociaux. En réalité, le bâtiment sert de décor pour un film.

L'imposant palais préfectoral des Rois sardes dans le vieux Nice servait en fait lundi de décor pour une nouvelle adaptation cinématographique du livre "Un sac de billes" d'après le récit autobiographique de Joseph Joffo, sur deux jeunes frères en fuite dans la France occupée.

"Un drapeau nazi, symbole d'une période de souffrance et d'oppression, a été déployé brièvement aujourd'hui et le sera de nouveau demain, 29 septembre 2015, jour de tournage, reconstituant ainsi ce qu'il s'est passé à Nice sous l'Occupation", explique la préfecture. Le préfet, Adolphe Colrat, avait organisé l'an dernier une journée d'étude consacrée à la persécution des juifs dans les Alpes-Maritimes durant la Seconde Guerre mondiale.

LOGEMENT LPP

La seconde tranche de paiement fixée à 1 million de DA

La seconde tranche de paiement du logement promotionnel public (LPP) est fixée à 1 million de DA (100 millions de centimes), a annoncé, ce matin, à L'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Mohamed Belhadi, DG de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI).

PAR INES AMROUDE

Inflexible, M. Belhadi affirme que les souscripteurs ne se verront remettre les clefs de leur appartement qu'après s'être acquittés du montant *« intégral»* de cette somme, précédemment fixée à 500.000 DA. *« C'est une affaire tranchée »,* dit-t-il, ajoutant que l'Etat a déjà consenti un effort pour l'achat des terrains d'assiette. Il annonce la création d'un site web, *« dans le courant du mois d'octobre »,* à partir duquel indique-t-il, les souscripteurs seront appelés à confirmer leur demande et, s'ils ont été les premiers à s'acquitter du prix de leur logement, à pouvoir choisir leur lieu d'habitat en fonction de la formule *« premier inscrit, premier servi »*. C'est à partir de ce site, précise-t-il, qu'ils recevront aussi leur décision d'affectation. Du début de la remise des premiers logements à leurs propriétaires, et compte tenu *« des engagements que nous avons pris »*, M. Belhadi annonce qu'elle commencera vers la fin du premier trimestre de 2016, à un rythme de 3.000 à 4.000 unités par trimestre, *« le taux d'avancement de leur construction variant de 20 à 70% »*, informe-t-il. Du déficit de réalisation du programme de logements LPP qui est passé des 150.000 initialement annoncé à un tiers seulement, le DG de l'entreprise de promotion immobilière l'explique par le faible nombre des dossiers déposés, *« à peine 49.000 »*, relève-t-il.

La formule LPP n'a pas suscité de véritable engouement

Il signale par ailleurs que le ministère de l'Habitat a mis sur pied un atelier par suite des travaux duquel il a été décidé que la *« maintenance et l'entretien »* des constructions réalisés dans le cadre du LPP seront assurés pendant deux années, sans plus de précisions. **A. I.**

MOHAMED NEBBOU A TIZI OUZOU

Le FFS est pour une Algérie unie et indivisible

PAR LOUNES BOUGACI

La célébration du cinquante deuxième anniversaire de la création du plus veiux parti d'opposition a été marquée hier à Tizi Ouzou par la tenue de plusieurs activités dont un rassemblement des militants et sympathisants. Ce dernier a été ponctué par un meeting animé par le premier secrétaire du parti, Mohamed Nebbou. *« C'est en ces lieux que le FFS fut proclamé le 29 septembre 1963 par notre Président Hocine Ait Ahmed et ses compagnons de lutte »*, a rappelé d'emblée l'orateur. Et d'ajouter : *« Je profite de cette occasion pour rendre un hommage particulier à nos martyrs et tous nos anciens 63, ceux qui sont toujours en vie et ceux qui nous ont quitté. Je tiens à vous dire que le FFS n'abdiquera pas dans son combat pour la reconnaissance du statut de martyr à nos valeureux chouhadas tombés au champ d'honneur pour défendre les acquis de l'indépendance nationale »*. Mohamed Nebbou a en outre souligné que son parti a été créé pour faire face au coup de force perpétré contre la légitimité populaire et pour s'opposer à la dictature militaro-policière et de parti unique, installée au lendemain de l'indépendance : *« Le FFS milite toujours pour un changement pacifique et démocratique du régime politique et la mise en place d'un Etat de droit »*. L'orateur a profité de cette occasion pour rebondir sur l'actualité : *« Notre quête d'une alternative met l'intérêt de l'Algérie, en tant que Etat, Nation et Société au-dessus de toutes autres considérations et place l'Etat de droit au centre de toute solution à la crise nationale. C'est cela notre socle, c'est notre combat et notre raison d'être »*. Mohamed Nebbou a aussi insisté sur les principes de son parti : *« Une Algérie unie et indivisible c'est notre héritage commun que nous devons tous préserver. Il est du devoir de chaque Algérienne et de chaque Algérien d'œuvrer à la construction de l'alternative démocratique, car seuls la démocratie et l'Etat de droit peuvent se dresser contre les velléités sécessionnistes et les stratégies visant la partition de notre pays. Une démocratie véritable est un gage à même de préserver la pérennité de l'Etat-national et renforcer la cohésion sociale »*. Enfinb, l'orateur est revenu sur l'idée du FFS quant à la nécessité d'un consensus concernant les options stratégiques à engager : *« L'Algérie est à la croisée des chemins. Aujourd'hui, face à la crise qui s'abat sur le pays, tant sur le plan économique que sur les plans politique, sécuritaire, social et culturel, et face un environnement régional et international périlleux, seul un consensus sur les options stratégiques qui engagent l'avenir de la nation est capable de mettre l'Algérie à l'abri du danger. Nous l'avons déjà dit, nous en sommes convaincus et nous le réaffirmons avec force et détermination aujourd'hui : le consensus national est la solution »*. Le N° 1 du FFS a conclut en soulignant : *« Suivons la résolution de la dernière session de notre Conseil national, nous allons travailler, dans les prochains jours, à l'élaboration d'un cadre de concertation pour renforcer le dialogue avec les acteurs politiques et sociaux sur le projet de la reconstruction d'un consensus national, de même que nous allons élaborer un cadre de dialogue avec la société civile pour discuter des problèmes, des préoccupations et des attentes de nos compatriotes »*. **L.B.**

SITUATION DANS LA RÉGION DU SAHEL

Le président Bouteflika reçoit Lakhdar Brahimi

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu avant-hier à Alger le diplomate algérien et ancien ministre des Affaires étrangères, Lakhdar Brahimi. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, M. Brahimi a indiqué que l'entretien qu'il a eu avec le président Bouteflika a porté sur la situation dans la région du Sahel, dans le continent africain notamment en Libye ainsi qu'en Syrie, en Irak et en Iran. Le chef de l'Etat *"suit de près ces questions"*, a-t-il ajouté. *"Je suis personnellement ce qui se passe dans le monde et dans la région en particulier"*, a en outre affirmé l'ancien diplomate algérien. Le dernier poste occupé par M. Brahimi était celui d'envoyé des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie duquel il avait démissionné. Sa démission avait pris effet le 31 mai 2014. Il est actuellement membre du Groupe des Sages de l'Union africaine et membre du Comité des sages (Global elders) institué par feu Nelson Mandela.

R. N.

70E SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Lamamra s'entretient avec le président d'International Crisis Group

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra s'est entretenu à New York avec le président d'International Crisis Group, ancien secrétaire général de l'ONU des opérations de maintien de la paix, Jean-Marie Guehenno, a indiqué hier un communiqué du ministère. L'entretien, qui a eu lieu en marge du débat général de la 70e session de l'Assemblée générale de l'ONU, a porté sur les activités d'International Crisis Group en faveur de la paix et de la stabilité dans de nombreuses parties du monde, précise la même source.

R. N.

CRISE EN SYRIE

L'Algérie et la Russie insistent sur une solution politique "urgente"

L'Algérie et la Russie ont insisté sur la nécessité de trouver une solution politique "urgente" à la crise en Syrie "dont les conséquences humanitaires et sur la sécurité de la région sont énormes", a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette position a été exprimée lors de la rencontre entre le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, avec le chef de la diplomatie russe, Serguei Lavrov, dans le cadre des entretiens bilatéraux menés avec ses homologues en marge de l'Assemblée générale de l'ONU.

Les deux ministres ont eu un échange "approfondi" sur la question syrienne à la lumière des derniers développements de la situation dans la région, a précisé la même source. La rencontre a également permis aux deux ministres de procéder à un "examen approfondi des questions bilatérales et des moyens à mettre en œuvre pour les consolider davantage".

A cet égard, les initiatives, en matière de coopération aux niveaux économique, militaire, énergétique et culturel, destinées à renforcer les relations entre l'Algérie et la Russie ont été passées en revue.

Les deux ministres se sont également penchés, lors de cet entretien, sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun. **R. N.**

GENDARMERIE NATIONALE

Le colonel Araar à la tête du Commandement régional de la 6ème région

Le nouveau patron de la Gendarmerie nationale, le général-major Menad Nouba, a procédé hier à l'installation du nouveau chef du Commandement régional de la GN de la 6ème région, dans la wilaya de Tamanrasset, à savoir le colonel Araar Abderrahmane, selon un communiqué de presse de la cellule de communication de la Gendarmerie nationale.

PAR SMAIL B.

Le général-major Menad Nouba a profité de cette occasion pour tenir une réunion avec les cadres de la GN exerçant dans la région et donné des instructions *« fermes »* dans le cadre de la préservation de la sécurité des frontières et la protection des citoyens et de leurs biens ainsi que la sécurité des institutions publiques et privées du sud du pays.

« Compte tenu de la particularité du territoire de l'extrême sud du pays, le Commandant de la Gendarmerie nationale a mis l'accent sur le renforcement de la sécurité aux frontières et l'intensification des activités de police judiciaire de la GN notamment dans le domaine de la lutte contre la criminalité transfrontalière et le phénomène de l'immigration clandestine», a-t-on affirmé. Il a été également mis en exergue la pertinence de l'interopérabilité opérationnelle avec les unités de l'Armée nationale populaire et de favoriser l'échange d'informations et la coordination étroite lors de l'exécution des missions sur le terrain.

Le général-major Menad Nouba

Par ailleurs, le Commandant de la Gendarmerie nationale a inauguré et mis en service la première section de sécurité et d'intervention (SSI) de la GN dans la wilaya de Tamanrasset, ainsi que le nouveau siège du centre opérationnel régional, comme il s'est enquis du rythme d'avancement de la réalisation d'un nouveau siège du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tamanrasset. A cette occasion, il a aussi procédé à l'inauguration d'un groupement d'intervention de la GN dans le but de renforcer ses services et d'augmenter le taux de présence sur le terrain. Le général-major a en outre effectué une visite d'inspection à l'extrême sud, dans les wilayas de Tamanrasset et d'Adrar, sur le tracé frontalier où il a visité les groupements des gardes-frontière d'Ain Guezzam et de Bordj Badji Mokhtar avant d'inaugurer de nouvelles structures de la Gendarmerie nationale. Sur les lieux, il a observé *« l'efficacité »* des mesures de sécurité en vigueur et le *« déploiement »* des unités sur le terrain, à travers le contrôle *« permanent »* du territoire, de la circulation des personnes et des biens.

Profitant de sa présence dans le sud du pays, le général-major Nouba Menad s'est enquis du niveau d'action et de disponibilité des unités de la GN déployées dans la région à travers la bande frontalière, les unités des gardes-frontières, les unités d'intervention et l'ensemble des unités territoriales et a supervisé les mesures de sécurité prises sur le terrain en matière de surveillance des frontières, la coordination opérationnelle et la protection des biens et des personnes dans le territoire de la wilaya de Tamanrasset, notamment les régions frontalières ainsi que les agglomérations urbaines et à travers le réseau routier du sud du pays.

SB.

CORPS DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Prochainement un concours de promotion

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière organisera, prochainement, un concours de promotion des corps du secteur de la santé qui sont au service des entreprises et autres instances hors secteur, a annoncé, à Oran, le directeur des ressources humaines au ministère.

Initié par la Direction générale de la Fonction publique, ce concours est destiné à 2.374 fonctionnaires du corps des médecins et psychologues qui passeront l'examen samedi prochain. 1.311 autres fonctionnaires du paramédical passeront le test le 10 octobre prochain, a ajoute M. Bencherik Hadj.

Ce concours se tiendra au niveau des instituts supérieurs de formation paramédicale d'Alger pour le Centre, à Constantine (Est) et à Oran pour l'Ouest, ainsi que l'institut de formation paramédicale d'Ouargla pour le Sud.

Ce concours est ouvert aux corps relevant du secteur sanitaire placés au service de cinq ministères, à savoir de la Solidarité, de la Famille et de la Condition féminine, de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Justice et autres instances dont les Douanes, la Sûreté nationale et la Protection civile.

R. N.

EGALITÉ HOMME/FEMME

Lancement aujourd'hui du programme onusien à Alger

PAR LAKHDARI BRAHIM

Un programme de coopération entre l'Algérie et les Nations Unies portant le "renforcement de l'effectivité de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes" sera officiellement lancé demain à Alger, en présence des représentants des différents partenaires concernés par son exécution.

Endossé par l'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), le projet bénéficie du soutien financier de la Belgique à hauteur de 1,5 million d'euros et s'étale sur une durée de deux ans (2015-2017), a-t-on appris auprès des initiateurs du projet.

Il vise à *"appuyer les dynamiques institutionnelles et de la société civile visant la défense et la promotion des droits humains des femmes en Algérie, en faveur d'une égalité effective entre les deux sexes"*, précise une note de l'ONU Femmes en Algérie.

Pour ce faire, trois axes d'intervention seront privilégiés: Il s'agit en premier lieu de *"la promotion de la participation politique"* des femmes à travers le renforcement de la capacité des élues aux niveaux national et local de sorte à ce qu'elles *"détiennent une véritable influence dans la prise de décision"*.

Le second axe, est-il expliqué, ciblera la *"prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes"*, dont l'amélioration de la prise en charge des victimes, conformément au Plan d'action pour la mise en oeuvre de la Stratégie nationale de lutte contre ce phénomène.

La dernière dimension visera *"la diffusion des valeurs de l'égalité"* à travers les médias, appelés à jouer un rôle *"actif"* de sensibilisation via les différents supports dans le sens d'un *"plaidoyer de promotion du discours, des opinions et des pratiques non sexistes"*, notamment auprès du jeune public. Sont impliqués, au niveau national, par la mise en oeuvre de ce programme, les ministères de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, de la Communication et celui de l'Intérieur et des Collectivités locales, s'agissant de la partie intéressant les élues locales. De même qu'en sont concernées les deux chambres du Parlement ainsi que des représentants de la société civile (associations, organisations diverses, etc). La représentation d'ONU Femmes du Bureau multi-pays Maghreb ainsi que la Coordinatrice nationale des programmes d'ONU Femmes en Algérie sont également parties prenantes du programme, s'agissant des partenaires étrangers. Le projet en question intervient au moment ou l'organisation onusienne vient d'adopter le nouvel agenda de développement (2015-2030) consacrant les femmes comme des *"ayant droits à part égale de tous les droits humains, universels et indivisibles"*, qu'ils soient à caractère civil, politique, économique, social, culturel ou environnemental, indique l'ONU Femmes.

Ainsi, parmi les 17 nouveaux objectifs de développement durable (ODD), figure celui dédié entièrement à cette question et qui consiste explicitement à *"parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles"*, est-il rappelé.

Le programme sera, par ailleurs, lancé dans un contexte interne marqué par des meures importantes prises par le gouvernement algérien notamment celles relatives à la mise en oeuvre des dispositions de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

Il s'agit, entre autres, de la réforme des Code de la famille et de la nationalité, la création d'un dispositif d'écoute et d'accompagnement dans les 48 directions de l'Action sociale et de la solidarité (DAS) et enfin la mise en place de la Stratégie nationale de lutte contre la violence à l'encontre des femmes.

L. B.

AUGMENTATION DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

Seuls les industriels et les gros consommateurs concernés

"Le citoyen simple ne sera pas du tout touché par l'augmentation des prix. Seuls les industriels et les gros consommateurs sont concernés", a rassuré M. Khebri lors d'une visite de travail au Centre de recherche et de développement de l'électricité et du gaz (Credeg).

PAR INES AMROUDE

Cette augmentation s'explique, d'après le ministre, par les besoins croissant d'investissement en matière d'infrastructures et d'équipements électriques et gaziers pour faire face à la forte hausse de la demande.
La consommation d'électricité a évoluée entre juillet 2014 et le même mois de 2015 de 15,2%, a noté M. Khebri.
"La rationalisation passe par la révision des prix. Lorsqu'ils évolueront, le consommateur fera plus attention à son mode de consommation", a-t-il estimé.
Le ministre s'est abstenu de donner des détails sur les taux d'augmentation indiquant qu'ils ne seront officialisés qu'après validation du Conseil des ministres et des deux chambres du Parlement.
Outre l'électricité et le gaz, l'essence et le gasoil seront aussi concernés par l'augmentation des prix attendue en 2016.
Cette décision s'inscrit dans le cadre de la révision de la politique énergétique nationale qui doit promouvoir désormais l'utilisation des énergies *"les plus disponibles et les plus propres"* notamment le GPL/C et le GNC, a soutenu le ministre.
Il s'agit, poursuit-il, d'un *"premier démarrage"* visant à réorienter la demande sur le marché national vers le gaz de pétrole liquéfié (GPL/C) et le gaz naturel comprimé (GNC) en les rendant plus attractifs que les autres types de carburants.
"Le marché du GPL n'a pas bougé depuis des années et nous nous retrouvons aujourd'hui avec une consommation de 10 millions de tonnes de gasoil parmi les 14 millions de carburants consommés annuellement. Il faut donc inverser la situation en agissant sur le prix, notre levier principal dans la politique énergétique", explique M. Khebri.

Aller progressivement vers la vérité des prix

Dans ce sens, le ministère de l'Energie a demandé à Renault Algérie production (RAP), le seul constructeur automobile en Algérie, de fabriquer des véhicules hybrides essence/GPL dotés de deux réservoirs.
Il compte également mettre en place en 2016 un système de pilotage de la distribution qui *"permettra la traçabilité de chaque litre de carburant depuis sa sortie de la raffinerie"*, a avancé M. Khebri.
L'objectif de ce système est de lutter contre les phénomènes de la contrebande et de la surconsommation, a-t-il souligné.
Le 5e appel d'offres pas à l'ordre du jour
Evoquant le secteur des hydrocarbures, M. Khebri a indiqué que la stratégie nationale dans ce domaine visait l'augmentation des capacités de production du pays afin de lui donner la flexibilité nécessaire sur le marché pétrolier international.
"Jusqu'ici, l'Algérie ne dispose pas de flexibilité en termes de régulation de son niveau de production, contrairement à beaucoup d'autres pays qui disposent d'une certaine capacité réglable en fonction des prix. Lorsque les prix montent, ils baissent leur production pour influencer le marché", soutient-il.
L'Algérie va donc accentuer ses efforts de développement de gisements notamment en exploitant les dernières découvertes après les avoir évaluées.
"Nous allons concentrer nos efforts dans l'objectif de développer au maximum les ressources de l'Algérie ", a-t-il déclaré précisant que l'augmentation de la production pétrolière se ferait sans toucher à la conservation optimale des gisements.
Concernant le cinquième appel à la concurrence nationale et internationale pour exploiter des périmètres d'hydrocarbures, le ministre a indiqué que les conditions du marché pétrolier n'encouragent pas son lancement. *"Le cinquième appel à la concurrence est toujours en cours d'étude, mais pour le lancer, il fait que les conditions optimales soit présentes"*, a-t-il affirmé. Selon lui, beaucoup de grandes compagnies pétrolières au monde, ciblées par cet appel à la concurrence, révisent leurs plans d'investissement dans le monde à cause de la baisse des prix du pétrole. Certains ont même décidé de réduire leurs budgets ou surseoir à leurs projets.
"Ce n'est pas la période idéale pour le lancement de cet appel. Nous sommes en train de le préparer et dès que la période commence à devenir favorable nous allons le faire", a-t-il conclu. **A. I.**

RELANCE DE L'INVESTISSEMENT

Levée des contraintes du foncier industriel

PAR RIAD EL HADI

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb, a assuré, à Oran, que toutes les contraintes du foncier industriel qui faisaient obstacle à l'acte d'investissement ont été levées.
"Nous avons levé toutes les contraintes qui faisaient obstacle à l'acte d'investissement à commencer par le problème du foncier industriel. Aujourd'hui, l'opérateur privé bénéficie de plus de facilités", a souligné le ministre, dans une déclaration à la presse, à l'issue de sa visite de travail dans la wilaya d'Oran.
Abdessalam Bouchouareb a également indiqué que la Banque d'Algérie vient d'annoncer des mesures allant dans le sens de la facilitation de l'acte d'investir.
Le ministre de l'Industrie s'est également exprimé sur la politique du gouvernement en matière de relance économique, à travers la réduction de la facture d'importation, la diversification de la production nationale et le soutien des industries naissantes. Dans ce contexte, il a mis en exergue l'effort consenti par l'Etat pour la réalisation de nouvelles zones industrielles et d'activités locales, tout en réitérant le maintien de la règle 51/49. *"Cette règle n'est pas irréversible mais elle reste maintenue pour l'instant"*, a-t-il souligné.
Au niveau du nouveau pôle économique de Bethioua où il a visité le projet en cours de réalisation d'une usine de fabrication et de revêtement de tubes spirales en acier, un complexe industriel relevant du groupe ETRHB, d'un montant d'investissement de 21 milliards DA, le ministre s'est félicité de la vision intégrée dans tous les services de ce groupe qui consacre des investissements colossaux dans des projets en cours de réalisation ou en voie de l'être.
Abdesslam Bouchouareb a considéré que ce projet devant créer quelque 1.500 emplois directs et 10.000 autres indirects est *"une réponse à l'import-substitution et s'inscrit en droite ligne de la politique sidérurgique du pays"*. Toujours au niveau du pôle économique de Bethioua où il a eu droit à un exposé sur le projet de protection de la zone industrielle des eaux pluviales dont il ne reste que la pose de la conduite, le ministre s'est montré ferme sur le respect des échéances, appelant l'Office national du drainage (ONID) qui réalise ce projet à le livrer vers la fin du mois de novembre prochain.
Non loin de ce site, le ministre a eu droit également à des explications sur le projet d'usine de lubrifiants, un investissement direct étranger relevant du groupe français Total pour un montant de 20 milliards DA. L'entrée en production de cette usine se fera en janvier 2017, a-t-on indiqué.
Abdesslam Bouchouareb a invité les responsables de ce projet à envisager l'exportation de ce produit vers les pays voisins.
Dans la zone de Hassi Ameur, le ministre a visité l'usine d'Alfatron, une filiale de l'entreprise ENIE spécialisée dans la production d'équipements informatiques, qui vient de se doter d'une nouvelle chaîne d'assemblage. Sur ce site, il s'est félicité de l'organisation du travail de cette unité, comme entité modèle qui s'est investie dans la recherche et le développement tout en donnant une importance particulière à la formation de son personnel. **R. E.**

NOUVELLE LOI SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Retour des licences d'importation

Le ministre du Commerce Bakhti Belaib a annoncé à Blida qu'une nouvelle loi sur le commerce extérieur sera promulguée prochainement, qui prévoit notamment le retour des licences d'importation. Le ministre a précisé à la fin d'une visite d'inspection de projets relevant de son secteur à Blida, que cette loi vise à *"booster l'investissement national et étranger pour aller vers une production propre à répondre aux besoins nationaux et destinée à l'exportation"*. Il indiqué à ce propos que les produits concernés par les licences d'importation touchent notamment les produits qui grèvent la balance commerciale du pays. Le ministre a rappelé que cinq produits seront soumis dans un premier temps au système des licences d'importation dont les véhicules, les matériaux de construction et les aliments du bétail.
La ville de Blida dispose d'une réelle production qui peut être commercialisée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, a indiqué M. Bakhti qui a ajouté que l'Algérie est appelée à *"diversifier"* son économie. Le ministre s'est également rendu au marché de gros des fruits et légumes de Boufarik, situé au centre ville avant de visiter d'autres unités de production dont l'entreprise "Fruit Star" à Boufarik, les laboratoires "Venus" à Ouled Aich, la laiterie "Abed" située à la Chiffa et le complexe "Sim", spécialisé dans la production des pâtes alimentaires, situé dans la zone industrielle de Ain Roumana. **R. E.**

SANTÉ SCOLAIRE

Accorder un intérêt particulier au programme

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a déclaré, à Oran, qu'il faut accorder un intérêt particulier au programme de santé scolaire.

Dans les recommandations ayant ponctué les travaux de la rencontre régionale d'évaluation du secteur de la santé, le ministre insiste sur les visites périodiques aux établissements scolaires par des unités de dépistage et de suivi (UDS) appuyées par des équipes médicales des établissements publics de santé de proximité.

Il a mis également l'accent sur la vaccination de tous les élèves à cent pour cent, la prise en charge précoce des maladies diagnostiquées et la mise en place d'un réseau de consultations et de suivi des élèves malades en leur effectuant des tests au niveau des établissements de santé.

Pour ce qui est des équipements médicaux, Abdelmalek Boudiaf a insisté sur leur bonne utilisation et leur maintenance en permanence, l'introduction d'un clause au cahier de charges concernant le service après-vente (SAV) pour une durée de dix ans et l'augmentation de la durée de garantie à 36 mois, ainsi que sur le règlement de la situation administrative des ingénieurs et techniciens de maintenance et la création de postes budgétaires nécessaires.

Le ministre a donné plusieurs instructions portant notamment sur l'application de la réglementation en matière de permanence dans les établissements hospitaliers publics et privés, les pharmacies, l'élargissement de l'opération de jumelage à d'autres spécialités, le développement de la mesure d'hospitalisation journalière, le renforcement de l'inspection et du contrôle des établissements publics et privées, la lutte contre les maladies transmissibles et le règlement des dettes.

Abdelmalek Boudiaf a pris connaissance, lors de cette rencontre, du bilan des activités du secteur de la santé dans neuf wilayas du Sud-ouest et des Hauts-Plateaux du pays, exprimant sa satisfaction quant aux actions entreprises dans certaines wilayas en matière d'organisation et de couverture sanitaire.

Cette rencontre de deux jours a été une occasion pour le secteur privé de faire le bilan de ses activités en matière de prise en charge des malades dans les wilayas de Béchar, Saida et Djelfa et pour un professionnel privé de proposer l'élargissement du jumelage à ce secteur.

En réponse, le ministre a affirmé que le secteur privé est au cœur du système sanitaire et est considéré comme un élément complémentaire au secteur public, soulignant qu'il doit mettre les moyens dont il dispose au service du citoyen.

En outre, Abdelmalek Boudiaf a annoncé la tenue d'une rencontre avec le secteur privé en fin décembre prochain.

R. N.

MOUVEMENT ASSOCIATIF

Plaidoyer pour une meilleure reconnaissance de son rôle

Plusieurs organisations ont plaidé à Alger pour une "meilleure reconnaissance" par l'Etat de l'apport du mouvement associatif à la société, à travers notamment la levée des restrictions entravant l'activité de ces associations.

PAR ROSA CHAOUI

Hassina Oussedik

"*Certaines associations rencontrent des difficultés pour travailler normalement alors que d'autres arrivent à activer au niveau local, ce qui démontre que cela est possible*", a déclaré Hassina Oussedik, présidente de la section algérienne d'Amnesty International lors d'une conférence de presse à l'occasion de la présentation des résultats d'une étude sur les associations algériennes.

Outre Amnesty International, cette étude a fait appel à la contribution de la section algérienne de la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh, de l'Union européenne (UE), du Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme (Ciddef), de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH), du réseau de défense des droits de l'enfant Nada…etc.

Menée pendant une année à l'échelle nationale sur un échantillon de 600 associations activant concrètement sur le terrain, l'enquête s'est articulée autour de la nouvelle loi 12-06 sur les associations et son impact sur l'activisme de ces dernières.

Ainsi, il ressort des conclusions de ce travail que sur les 93.000 associations officiellement recensées fin 2011, deux tiers d'entre-elles ont cessé d'exister ou n'ayant pu renouveler leur agrément à ce jour.

Relevant la *"valeur ajoutée"* que constitue le mouvement associatif tel que démontré par l'enquête en question, Mme Oussedik a ajouté que celui-ci doit être appréhendé comme étant un *"partenaire"* qui créé des *"passerelles"* entre le citoyen et l'Etat, car connaissant la réalité du terrain et susceptible, de ce fait, d'apporter des solutions aux problèmes identifiés.

Déplorant les contraintes rencontrées par des associations aux niveaux politique et juridique, elle a regretté également que les citoyens ne soient pas conscients de la *"richesse"* que celles-ci représentent et de leur contribution à l'édification de la paix sociale et d'un Etat de droit.

Mettant en avant le caractère *"pertinent"* de l'étude, le représentant de la fondation Anna Lindh, Mouloud Salhi, a considéré que les associations doivent être considérées comme étant un *"espace public contribuant au développement socio-économique du pays"*.

Il a défendu, à ce propos, l'idée d'une meilleure *"visibilité"* des associations en même temps que la nécessité pour ces dernières de se constituer en *"réseau"* pour davantage d'efficacité, déplorant que la loi sur les associations n'offre pas de *"bonnes conditions"* d'exercice à ces dernières.

M. Salhi a, en outre, plaidé pour un mécanisme de financement *"plus équitable"* et tenant compte de l'efficacité et de l'apport des associations bénéficiaires.

R. C.

APRÈS LA PROMULGATION DE LA LOI SUR LA SANTÉ

Création de secteurs sanitaires

PAR RACIM NIDAL

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a annoncé, à Oran, que le projet de création de secteurs sanitaires sera concrétisé après la promulgation de la nouvelle loi sur la santé.

Dans une déclaration à la presse en marge de la clôture des travaux de la rencontre régionale d'évaluation du secteur sanitaire dans neuf wilayas du sud-ouest et des Hauts plateaux de l'ouest du pays, le ministre a déclaré que *"nous procédons à une concrétisation virtuelle des secteurs sanitaires en attendant la promulgation de la nouvelle loi sur la santé"*.

"Nous avons constaté de grandes disparités entre un grand centre hospitalier universitaire (CHU) et un établissement de proximité en l'absence de complémentarité et à cause des moyens humains et matériels épars nécessitant une organisation et une mise en place de secteurs sanitaires", a souligné M. Boudiaf.

"Notre préoccupation réside dans la manière d'organiser le parcours du malade, ce qui nécessite une réflexion sur la mise en place de secteurs sanitaires disposant chacun d'un hôpital, de cliniques, de salles de soins et couvrant une grande partie d'agglomérations dans une ville", a-t-il ajouté.

Dans cette perspective, de mini ateliers de travail ont été constitués lors de la rencontre régionale d'évaluation organisée à Oran pour traiter, dans une optique virtuelle, de la création de ces secteurs.

Chaque secteur sanitaire, en tant qu'espace fixé par une planification, permettra d'assurer des prestations de base et de hisser ceux des services hospitaliers, selon M. Slim Belkacem, conseiller du ministre.

Il prévoit la création du poste de médecin de référence ou ce qui est connu comme *"médecin de famille"*. Chaque citoyen résidant dans l'espace du secteur a le choix entre un médecin généraliste du secteur public ou privé qui sera son médecin de référence et ne peut consulter un médecin spécialiste avant de passer par lui, a-t-il expliqué.

Le responsable de l'établissement hospitalier d'Adrar, Daouali Boudjemaa a estimé, de son côté, que le projet de secteur sanitaire permettra un retour aux principes de base du système sanitaire et à la hiérarchie des soins de base.

Le ministre de la Santé a procédé, avant le lancement des travaux de la deuxième journée de cette rencontre régionale, à l'ouverture de l'année scolaire à l'institut supérieur de formation paramédicale d'Oran.

Le nombre de formés en paramédical sera revu à la hausse au niveau national à près de 60.000 en 2019, soit l'équivalent de 50 % de l'effectif global actuel, avait annoncé le ministre à cette occasion.

R. N.

POUR SATISFAIRE LA DEMANDE À L'HORIZON 2024

Sonelgaz doit investir 2.700 milliards

Le groupe Sonelgaz doit investir 2.700 milliards DA en plus pour pouvoir satisfaire la demande en électricité et en gaz à l'horizon 2024, a indiqué, lundi à Alger, son P-DG, Nourredine Bouterfa, évoquant les difficultés de trouver les financements nécessaires pour réaliser son programme d'investissement dans la conjoncture économique actuelle.

PAR RIAD EL HADI

"La conjoncture actuelle marquée par une réduction drastique des revenus de l'Etat exige de trouver des réponses pérennes à la question de la disponibilité financière afin de pouvoir réaliser notre programme d'investissement d'un montant de plus de 2.800 milliards de dinars à mobiliser d'ici 2017", a souligné M. Bouterfa dans son allocution lors des états généraux du groupe Sonelgaz.

"La satisfaction de la demande à l'horizon 2024 exigera également un montant additionnel de plus de 2.700 milliards de dinars", a-t-il ajouté. Pour le responsable, *"en plus de la nécessité d'une augmentation des tarifs de l'électricité et du gaz, notre management est interpellé à être plus performant et plus efficient". "Nous devons d'être auprès de l'Etat en lui proposant des solutions novatrices à même de lui permettre de mettre en oeuvre une politique d'augmentation graduelle des tarifs de l'électricité et du gaz sans que cela ne remette en cause la cohésion sociale",* a dit M. Bouterfa. Interrogé par l'APS sur les résultats financiers du groupe, M. Bouterfa a indiqué que *"Sonelgaz a aujourd'hui plus de 220 milliards de Da de chiffre d'affaires mais de l'autre côté il y en a un revenu requis qui aurait dû être plus de 360 milliards de dinars". "C'est-à-dire, il nous manque 140 milliards DA qui est un bénéfice au profit du citoyen versé indirectement par l'Etat",* a-t-il précisé. *"Pour nous, en tant que groupe, c'est un manque à gagner de 140 milliards par an",* a souligné M. Bouterfa.

Par ailleurs, le même responsable a évoqué la possibilité de réformer et de restructurer le groupe qui compte une quarantaine de filiales et ce pour une meilleure efficience de fonctionnement.

La restructuration des activités du groupe *"nécessitera certainement la révision de la loi et des statuts de Sonelgaz. La révision de loi est d'autant plus nécessaire qu'elle fixe les limites de la forme d'organisation du secteur de l'électricité et du gaz".* Toutefois, les pratiques du Groupe Sonelgaz en management, en réglementation et en organisation ont permis de mener de lourdes opérations de restructuration suite à l'avènement de la loi 02/01 sur l'électricité et la distribution du gaz par canalisation sans conflits sociaux et sans répercussion négative sur la productivité, a-t-il noté.

En moins de 10 ans, les sociétés du groupe ont réussi à réaliser des moyens de production totalisant 8.729 MW en hausse de 123% du parc de production soit plus que la totalité de ce qui a été réalisé en 40 ans. En parallèle, le groupe a réalisé 9.907 km de réseaux haute tension (59% d'évolution), 10.250 km de réseaux transport gaz (+ 168%), 45.055 km de réseaux de distribution gaz (+152%), 129.805 postes de distribution (+45%).

Selon M. Bouterfa, le groupe compte aujourd'hui 2,5 millions de clients en électricité et 2,2 de clients dans le gaz.

R. E.

CONSEIL DE LA NATION

Benkhalfa présente le texte de la LFC 2015

Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a présenté, mardi, un exposé devant la commission des affaires économiques et des finances du Conseil de la nation, sur le texte de loi des finances complémentaire (LFC) 2015, a indiqué un communiqué du Conseil.

M. Benkhalfa a passé en revue les contextes externe et interne de l'élaboration de ce texte de loi et les principaux indicateurs des équilibres macroéconomiques et financiers adoptés pour son encadrement.

Le ministre a présenté les aspects liés au budget et les dispositions législatives, notamment celles relatives à la garantie de nouvelles ressources pour le trésor public et à l'allègement de la charge fiscale des entreprises. La séance, présidée par Abdelkader Chenini, président de la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, s'est déroulée en présence du ministre des relations avec le parlement, Tahar Khaoua et du ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé du Budget et de la Prospective, Hadji Baba Ammi. Après l'exposé, le ministre a débattu avec les membres de la commission de plusieurs points contenus dans le texte de la LFC 2015. L'Assemblée populaire nationale (APN) avait adopté mi-septembre courant l'ordonnance portant LFC 2015.

MOTEURS TRUQUÉS

Seat contraint aux aveux après d'autres marques de VW

Le constructeur automobile espagnol Seat est venu s'ajouter mardi à la liste des marques du groupe Volkswagen contraintes de reconnaître avoir équipé des véhicules de moteurs truqués, le nouveau patron du géant allemand Matthias Müller promettant, de son côté, *"un plan d'action de grande envergure"* pour surmonter l'*"épreuve"*. Chapeautant douze marques de voitures, camions et motos, Volkswagen, dans la tourmente depuis dix jours et les révélations sur l'équipement de presque 11 millions de véhicules dans le monde d'un logiciel faussant les tests anti-pollution, a en effet fini de révéler la ventilation par marque et par pays des véhicules concernés. Parmi ceux-ci environ 700.000 Seat équipés d'un moteur diesel porteur de ce logiciel truqueur écoulés dans le monde, vient de reconnaître ce constructeur espagnol, filiale de Volkswagen. *"Les propriétaires de ces véhicules seront convoqués"* dans des centres techniques, a déclaré un de ses porte-parole, sans préciser quels étaient les modèles concernés. La marque Seat, achetée par Volkswagen dans les années 1980, a précisé avoir *"décidé de suspendre provisoirement les ventes et les livraisons de tous les nouveaux véhicules Seat avec un moteur diesel EA189"*. A travers également VW, Audi et Skoda, Volkswagen possède encore en Espagne un stock d'environ 3.000 voitures équipées de ce moteur répondant à l'ancienne norme européenne antipollution Euro 5, remplacée le 1er septembre par la norme Euro 6.

"Sur les 11 millions de véhicules diesel trafiqués vendus au total, 1,8 million sont des utilitaires", a déclaré mardi Günther Scherelis, directeur de la communication de cette division du groupe allemand, confirmant une information de la presse régionale.

La tricherie concerne, en outre, cinq millions de voitures de marque Volkswagen (VW), 2,1 millions de berlines haut de gamme Audi, 1,2 million de Skoda. Selon le porte-parole de Seat, toutes les marques du groupe VW concernées par la supercherie ont communiqué, laissant entendre que les sept marques restantes ne sont pas impliquées dans cette affaire.

A la Bourse de Francfort, l'action du groupe VW, qui était devenu cette année le premier constructeur automobile mondial en dépassant le Japonais Toyota, perdait encore 0,82% à 98,49 euros à 12h30 GMT. En dix jours, elle s'est effondrée de 38%.

Remise aux normes rapides

Le tout nouveau patron de Volkswagen, Matthias Müller, nommé vendredi dans la précipitation après le départ de Martin Winterkorn, a annoncé la mise en place imminente d'un plan d'action. *"Dans les prochains jours, nous informerons nos clients affectés que leurs véhicules devront être rapidement remis aux normes"*, a déclaré le nouveau PDG, devant un parterre de cadres dirigeants de l'entreprise réunis lundi soir à Wolfsburg, où se trouve le siège du groupe. *"Courant octobre, nous présenterons nos solutions techniques aux autorités compétentes"*, a-t-il ajouté. En Allemagne, Volkswagen a été sommé par le gouvernement de présenter d'ici au 7 octobre une feuille de route et un calendrier de rappel des voitures et de remise aux normes. La ville de Wolfsburg, à 200 kilomètres à l'ouest de Berlin, s'attend, quant à elle, à pâtir des conséquences du scandale. Elle a gelé le budget communal et les nouvelles embauches jusqu'à nouvel ordre, en réaction à cette affaire qui va grever ses finances.

"Il est encore trop tôt pour un chiffrage concret, mais il est clair que dès cette année, nous devons tabler sur nettement moins de recettes liées à la taxe professionnelle", a indiqué dans un communiqué lundi soir son maire, Klaus Mohrs. Cette taxe dont s'acquitte Volkswagen, dont le siège administratif, les activités de recherche-développement et un gros site de production emploient 73.000 personnes à Wolfsburg, ville de 124.000 habitants, y représente en effet une partie importante des près de 430 millions d'euros en 2015 du budget municipal.

Les répercussions du scandale sur les ventes et les bénéfices seront incontournables, le groupe a d'ailleurs déjà passé 6,5 milliards d'euros de provisions pour le seul trimestre en cours. Par ricochet, les fournisseurs de Volkswagen dans la région, que ce soit les PME actives dans l'automobile ou toutes les activités de service qui gravitent autour de Volkswagen, seront aussi touchés.

R. E.

SOUK-AHRAS

Patrimoine forestier

La wilaya de Souk-Ahras, riche par son histoire plusieurs fois millénaire, l'est tout autant par la biodiversité singulière assurée par ses denses forêts qui constituent une ressource économique non négligeable.

Constituées essentiellement de pin d'Alep, de cyprès et de chêne-liège, les forêts entourant l'antique Taghaste sont traversées par plusieurs cours d'eau dont l'oued Charef et, surtout, l'oued Aïn Dalia qui alimentent le barrage éponyme (82 millions de m3).

Pas moins de sept forêts, réparties sur 26 communes, composent le patrimoine forestier de la wilaya de Souk-Ahras. Il s'agit des forêts d'El-Hamama (9.402 hectares), Boumezrag (7.462 ha), Ouled Bechih (6.287 ha), Boussessou (5.399 ha), Oued Mellègue (3.597 ha), Sellaoua (3.009 ha) et Aïn Kelib (2.942 ha). Les peuplements de pin d'Alep sont de loin les plus importants avec une superficie globale de 43.625 hectares, suivis du chêne vert et du chêne-liège qui occupent 23.431 hectares tandis que le reste des surfaces forestières (21.878 hectares) est constitué de cyprès, d'eucalyptus et de broussailles.

Pour protéger et valoriser ce patrimoine forestier, la Conservation de wilaya des forêts a lancé plusieurs plans de développement mobilisant, au titre du seul programme quinquennal 2010-2014, près de quatre milliards de dinars.

Selon les responsables de cette conservation, ces moyens financiers ont été ventilés sur 24 opérations portant particulièrement sur le reboisement de 1.300 hectares en vue de régénérer les surfaces forestières ravagées par des incendies au cours des dernières années, notamment dans les communes de Machrouha, Henancha, Sidi-Fredj, Aïn Zana, Ouled Driss et Taoura.

De plus, l'année 2014 avait donné lieu à l'exécution d'actions de délimitation des domaines forestiers, le long de 600 km, ainsi qu'à l'ouverture de 960 km de pistes, l'entretien de 600 hectares d'aires forestières fraichement plantées, l'engagement de travaux de correction torrentielle pour un volume de 3.100 m3, l'aménagement de 20 sources d'eau et à la plantation de 20 hectares en figues de Barbarie.

Parallèlement, une opération pour la création de 3.000 hectares de vergers arboricoles fruitiers, plantés notamment d'oliviers, a été lancée dans cette wilaya, relativement épargnée, cet été, par les incendies ravageurs.

Le programme en cours porte également sur l'exécution de 27 projets prévoyant la création de 380 hectares de vergers d'arbres fruitiers et la pose de 20 km de brise-vents.

Les services de la Conservation des forêts préparent, en parallèle, le lancement de 32 projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) qui contribueront à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines des aires boisées.

Vers la fin de 2014, la Conservation des forêts avait lancé, en outre, une opération de plantation de 500 hectares en arbres forestiers, de reboisement de 400 autres hectares et l'exécution de travaux sylvicoles sur 950 hectares, selon les responsables de cette tructure.

Les peuplements forestiers confèrent, notamment à la partie septentrionale de la wilaya, une beauté enchanteresse avec ses majestueux pins d'Alep, ses variétés multiples de chênes et ses bruyères et arbousiers (bien que ces dernières essences soient moins nombreuses).

Toutefois, au sud de la wilaya, le couvert végétal se raréfie et devient clairsemé. Certaines plantes y prolifèrent néanmoins comme le romarin, la rue des jardins (Ruta graveolens), l'alfa et le genévrier qui font vivre plusieurs espèces animales rares dont le lièvre sauvage et le cerf de Barbarie qui se trouve au bord de l'extinction.

Il reste que les efforts entrepris par l'Etat, dans cette wilaya, traduits par des actions déterminées de protection et de valorisation du patrimoine sylvestre, autorisent à tous les optimismes.

APS

AIN-TEMOUCHENT, ACHÈVEMENT DES PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

Octroi d'une enveloppe de 2,45 milliards de dinars

Depuis le début de l'année en cours, une enveloppe de plus de 2,45 milliards de dinars a été allouée à la wilaya d'Aïn-Témouchent, au titre du développement, a indiqué la directrice de la programmation et du suivi budgétaire (DPSB).

PAR MEHDI BOUZIANE

En dépit de la conjoncture actuelle de rationalisation de la dépense publique, cette importante somme allouée à la wilaya est destinée à l'achèvement de projets en cours de réalisation, a indiqué, à l'APS, Nacéra Hamzaoui.

Au titre des plans communaux de développement (PCD), cette enveloppe consacre un montant de 1,5 milliard DA aux projets de développement des 28 communes de la wilaya, en prenant en compte les priorités de chacune des collectivités locales, a déclaré la même responsable à l'APS, ajoutant que certaines opérations ont été clôturées dans ce cadre. La priorité est accordée, dans ce sens, aux secteurs ayant une étroite relation avec le cadre de vie des citoyens tels l'eau, l'assainissement, la santé ou l'aménagement urbain, a fait savoir l'APS, soulignant que, par ailleurs, ce budget consacre 300 millions DA pour la réhabilitation et l'aménagement des petits barrages et retenues collinaires de la wilaya, en prévision des prochaines pluies, outre l'achèvement d'autres projets de développement sectoriel, à l'instar des structures pédagogiques et d'hébergement du centre universitaire Belhadj-Bouchaïb du chef-lieu de wilaya.

La wilaya a, d'autre part, bénéficié d'un projet de réalisation d'un parc citadin, dont les procédures réglementaires préalables à son lancement sont en cours de formulation. L'étude du projet structurant de raccordement de la ville de Beni Saf à l'autoroute Est-Ouest a été, par ailleurs, achevée et n'attend plus que sa matérialisation, a encore indiqué Mme Nacera Hamzaoui. Le nouvel hôpital de 60 lits d'El Amria est, pour sa part, en cours d'équipement avant son ouverture prochaine. Concernant les perspectives de la wilaya au titre du plan quinquennal 2015-2019, la DPSB a signalé que plus de 600 projets pour une enveloppe de 148 milliards DA ont été proposés par les autorités locales. Ces projets concernent les secteurs de l'énergie, de l'eau, l'environnement, les travaux publics, l'éducation et la formation notamment.

Entre 1999 et 2015, la wilaya d'Ain Temouchent a bénéficié d'une enveloppe financière globale de 186 milliards DA pour le financement de 4800 projets qui ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, à l'instar des ressources hydriques où la dotation quotidienne de chaque citoyen est passée de 90 litres à 233 litres.

B. M.

ORAN, EXPORTATEURS DE PRODUITS DE MER

Projet de création de groupe d'accompagnement

Un projet de création d'un groupe pour accompagner les exportateurs de produits de mer et aquacoles des wilayas de l'ouest du pays est en cours d'élaboration à Oran, a annoncé le directeur de wilaya de la pêche, Mohamed Bengrina. Ce groupe constituera un espace pour regrouper les exportateurs des produits de la pêche et de l'aquaculture, les orienter et les accompagner, a-t-il souligné en marge d'une rencontre à l'Institut technologique de pêche et d'aquaculture (ITPA), consacrée à ce sujet. Il a indiqué que cette opération pilote s'inscrit dans le cadre du soutien à l'exportation hors hydrocarbures, mettant en exergue la croissance que connait le secteur de la pêche et de l'aquaculture ces dernières années et qui a un impact positif sur le développement local et le renforcement des rentrées en devises. Lors de cette rencontre, qui a vu la présence du représentant de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), Mohamed Amokrane Nouad, de cadres du ministère de tutelle, des propositions ont été débattues dont celles ayant trait à la forme de ce groupe et à son mode de gestion. Il a été convenu, entre autres, que ce groupe soit une instance non gouvernementale. Ce groupe aura pour rôle de réguler l'exportation de poissons, suivre son évolution et collecter les données dans la perspective de la développer. La généralisation de cette expérience pilote en cas de succès a été également évoquée. Par ailleurs, une délégation d'experts d'aquaculture de la Corée du Sud est arrivée mercredi à Oran pour rechercher les voies et moyens de coopération avec des opérateurs d'Oran, dans le cadre d'une visite de deux jours.

La délégation sud-coréenne composée d'experts en aquaculture et autres en management dans le domaine de la pêche et de l'aquculture a visité le projet d'une ferme de conchiliculture à Kristel à l'est d'Oran d'une capacité de production de plus de 20 tonnes de moules/an à travers deux sections de production sur un total de 55 prévues d'être achevées en 2016.

Elle s'est rendue également à la ferme d'élevage de daurade et de loup de mer, située à Cap Falcon (Aïn Turck), qui s'apprête à rentrer en production. **APS**

CONSTANTINE, INFRASTRUCTURES CULTURELLES

10 projets en renfort avant avril 2016

Dans le cadre de la manifestation "Constantine capitale de la culture arabe", les infrastructures culturelles de Constantine seront renforcées "avant avril 2016" par une dizaine de projets lancés, a indiqué le wali, Hocine Ouadah, à l'APS.

PAR MEHDI BOUZIANE

Au cours d'une visite d'inspection de chantiers, ce responsable a précisé que la ville sera renforcée, sur le plan infrastructurel, et *"avant la clôture de l'année de la culture arabe"*, par six annexes de la maison de la culture, de la Medersa en réhabilitation pour devenir un centre dédié aux figures historiques de Constantine, des locaux de l'ex-monoprix (futur musée d'art contemporain), d'une nouvelle bibliothèque urbaine et du parc citadin en réalisation au quartier Rahmani-Achour (ex-Bardo).

Annonçant la réouverture *"début octobre"* de l'hôtel Panoramic, objet d'une vaste opération de lifting, le chef de l'exécutif local a affirmé qu'"aucun retard n'a été accusé dans la r, selon l'APS, qui a fait savoir que dans ce contexte, il a tenu à rappeler *"pour la bonne cause et pour qu'il n'y ait pas de confusion"*, que les pouvoirs publics avaient établi un planning de réception des projets de Constantine, capitale arabe, partagé en trois phases (avant, pendant et après l'évènement Constantine capitale de la culture arabe), en fonction de l'impératif de l'ouverture de l'évènement et de la complexité des travaux.

M. Ouadah a ajouté que ce planning a été *"respecté"* et toutes les contraintes d'ordre administratif, notamment, qui entravaient l'avancement de quelques projets à réceptionner dans la deuxième phase, ont été *"levées"*.

Concernant les projets à réceptionner après la clôture de cette manifestation culturelle (réhabilitation de sites multiséculaires à l'image de la vieille ville, des zaouïas et des mosquées), le wali, faisant part de la complexité de ces chantiers, a indiqué que leur réception *"prendra le temps qu'il faudra"*.

Le premier responsable de la wilaya a également inspecté, au cours de sa tournée, les chantiers de réalisation de nouveaux sièges de daïras à El Khroub, Ibn Ziad et Hamma Bouziane dont les travaux tirent à leur fin. **M. B.**

SIDI BEL-ABBES, DIRECTION DES TRANSPORTS

Réception du tramway et de projets ferroviaires en 2016

A Sidi Bel-Abbes, le ministre des Transports, Boudjemaâ Talaï, a annoncé, la semaine dernière, la réception en 2016 du projet du tramway de la ville et de deux projets de dédoublement de lignes ferroviaires électrifiées devant relier Sidi Bel-Abbès aux wilayas d'Oran, de Tlemcen et de Saida. Début juin prochain, les trois grands projets seront réceptionnés pour entrer en service progressivement avant la fin 2016 et contribuer à réduire la tension sur le transport dans la wilaya et à la relance de l'activité économique, a indiqué le ministre à la presse en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya.

Selon l'APS, M. Talai s'est dit *"satisfait"* du rythme des travaux des trois projets, pour lesquels l'Etat a consacré des budgets jugés considérables au titre du programme du président de la République, pour développer le secteur des transports.

Lors de sa visite de la gare ferroviaire de la ville de Telagh, le ministre a reçu des explications sur le projet de dédoublement de la ligne ferroviaire électrifiée entre Oued Tlélat (Oran) et Tlemcen via Sidi Bel-Abbès sur une distance de 132 kilomètres ainsi que celui de dédoublement de la ligne ferroviaire électrifiée reliant Moulay Slissene (Sidi Bel-Abbès) et la wilaya de Saïda (120 km).

Il s'est enquis aussi de visu de l'avancement des travaux du tramway de Sidi Bel-Abbes s'étendant sur 17,8 km.

Le ministre a, par ailleurs, annoncé le lancement prochain des travaux de réfection de l'école de formation des pilotes d'Ain Beniane (Alger) pour former des pilotes algériens avec la firme britannique "Oxford". Il a, en outre, annoncé la relance du projet de maintenance des avions à Alger en collaboration avec l'université de Blida, qui assurait une formation dans ce domaine, pour lancer le projet de montage d'avions en Algérie, a affirmé l'APS, ajoutant qu'en inspectant la gare routière de Sidi Bel-Abbes, gérée par l'entreprise publique Sofral, M. Talaï a appelé à plus d'efforts dans la numérisation de la gestion des stations et à l'adoption du système de gestion des dessertes pour assurer une meilleure fluidité et une équité entre les opérateurs, et mettre fin à l'anarchie causant des pertes à l'entreprise.

En visitant l'entreprise de maintenance ferroviaire, spécialisée dans l'entretien des wagons, le ministre a salué les efforts fournis dans ce domaine couronnés par le projet de renouvellement de 202 wagons de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), en collaboration avec une société étrangère.

Il a instruit la direction de cette entreprise, unique en son genre au niveau national, à s'intéresser à la formation des travailleurs en adoptant une politique de communication permettant de mettre en exergue ses capacités pour obtenir un cahier de charges, soulignant que son rôle est important pour améliorer les prestations du transport ferroviaire, attirer plus de voyageurs sur le train et, partant, contribuer au désengorgement de la circulation routière.

APS

OUARGLA

Promotion du tourisme sharien

La recherche de mécanismes susceptibles de booster et promouvoir le tourisme saharien dans la wilaya d'Ouargla focalise, ces deux dernières années, les actions visant à redorer l'image touristique de la région et y attirer les touristes, nationaux et étrangers, ont indiqué les responsables locaux du secteur. D'intenses efforts sont entrepris pour rattraper le déficit accusé par la wilaya, notamment en matière de structures d'accueil et d'hébergement, et la réunion des bonnes conditions d'accueil et de séjour des touristes et visiteurs de la région, a affirmé à l'APS le directeur du tourisme de la wilaya, Abdallah Belaïd.

Bien que la wilaya renferme d'importantes potentialités touristiques, allant du tourisme cultuel à celui d'affaires, à même de conférer à l'Algérie le statut de destination "privilégiée", ses prestations demeurent en deçà des attentes, en raison du manque de structures d'accueil et de la faiblesse de compétitivité du secteur et de la qualité des prestations. Disposant actuellement de 27 établissements hôteliers d'une capacité globale de 1.500 lits, ces structures de 3 étoiles, une toile et non classées, toutes localisées dans les daïras d'Ouargla, Hassi-Messaoud et de Touggourt, la wilaya de Ouargla demeure, au regard de l'intérêt porté au tourisme saharien, en quête de nouvelles structures pour accueillir les flux touristiques croissants. Selon M. Belaïd, des efforts sont déployés pour rattraper, dans le courant de l'année 2016, le déficit en matière de capacités d'hébergement, estimé à un millier de lits, et porte, entre autres, sur la réalisation en cours de trois hôtels, d'au moins 100 lits chacun, au niveau de la zone des équipements publics et au centre ville d'Ouargla. Il s'agit aussi de la réouverture, septembre courant, de l'hôtel El-Mehri, structure publique sise au chef-lieu de wilaya et ayant bénéficié de travaux de réfection et d'augmentation de sa capacité d'accueil de 50 à 81 chambres. Les flux touristiques dans la région constituent le signe d'un créneau porteur que représente le tourisme saharien et sur lequel misent les pouvoirs publics pour impulser et dynamiser l'économie nationale, hors secteur des hydrocarbures.

Au moins 31.642 touristes, dont 1.016 étrangers, ont visité la wilaya d'Ouargla, entre le début de l'année et la fin mai dernier, avec un total de 50.000 nuitées, selon la direction du tourisme.

Ces flux de touristes étrangers sont de différentes nationalités, en majorité asiatiques, puis européennes et africaines, dont un groupe de 23 touristes portugais et 7 italiens ayant effectué un circuit touristique d'une journée dans plusieurs sites historiques et touristiques, à l'initiative de l'office national du tourisme.

Le tourisme d'affaires, notamment dans la région industrielle et pétrolière de Hassi-Messaoud, draine une affluence annuelle de pas moins de 4.000 étrangers, tandis que le tourisme religieux en attire bien plus, des nationaux et étrangers, intéressés par les lieux de culte et zaouïas, à l'instar de la zaouia Tidjania à Témacine.

Le directeur du tourisme a estimé que la relance du secteur aura des répercussions positives sur le développement de la région, générera de nouveaux emplois et promouvra, dans son sillage, d'autres segments tels que l'artisanat. Les facilitations accordées aux promoteurs touristiques, notamment dans le domaine administratif et financier (bancaire) et les courts délais d'examen des dossiers au niveau local, ont été couronnées par l'approbation de 20 projets d'investissement touristique à travers différentes régions de la wilaya. Ces projets, dont les promoteurs ont bénéficié de permis de construire, consistent en des motels, des hôtels et des complexes touristiques, localisés sur le territoire des daïras d'Ouargla, Touggourt et de N'goussa, et devront être lancés en chantier au deuxième semestre de l'année 2015. Ces projets, qui devront permettre, une fois réceptionnés, d'accroître les capacités d'accueil estimées actuellement à 1.500 lits dans la wilaya, s'ajouteront aux 11 projets en cours de réalisation et affichant des taux d'avancement variant entre 20% et 90%. La réception, courant septembre, d'un village touristique à Bour El-Haïcha (10 km d'Ouargla), devra aussi apporter un plus aux activités touristiques dans la région, renforcer les conditions d'accueil et promouvoir le tourisme saharien.

Occupant une surface de 9 hectares, ce projet, fruit d'un investissement privé et premier du genre dans la wilaya, compte 30 chambres sous forme de grottes, 40 bungalows, un bassin aquacole et d'autres servitudes.

Le projet de création d'une école régionale de tourisme saharien à Ouargla constitue un des projets devant contribuer à la relance, à la promotion du secteur et à sa mise au diapason du potentiel humain et naturel que recèle la région. Il devra aussi combler le déficit accusé par le secteur et ouvrir de nouvelles opportunités de formation d'un encadrement touristique et hôtelier performant, a estimé M. Belaïd.

Les responsables du secteur fondent de larges espoirs sur ce projet qui, bien qu'il ait fait l'objet de divers reports pour différentes raisons, ouvrira de nouvelles perspectives dans la formation de personnels qualifiés susceptibles de relever le défi de la promotion du tourisme saharien et de sa contribution à l'économie nationale.

APS

APRÈS LE COUP D'ETAT

L'UA lève la suspension du Burkina Faso

L'Union africaine (UA) a levé la suspension du Burkina Faso de l'organisation panafricaine et annulé, dans l'immédiat, la mise en œuvre des sanctions contre les instigateurs du coup d'Etat, après la remise en fonction des autorités de transition.

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA a décidé *"de lever la suspension de la participation du Burkina Faso aux activités de l'UA"* et *"de surseoir à la mise en œuvre des sanctions décidées",* rapporte un communiqué officiel publié mardi, rendant compte d'une réunion tenue samedi à New-York en marge de l'Assemblée générale de l'Onu.

Conformément à ses principes de rejet des *"changements inconstitutionnels de gouvernement"*, l'UA avait annoncé la suspension du Burkina Faso après le putsch mené le 17 septembre.

Néanmoins, *"ces sanctions peuvent être réactivées à tout moment, au cas où les éléments du RSP (...) tenteraient, de quelque manière que ce soit, d'entraver la conduite de la Transition et d'en compromettre l'aboutissement",* avertit néanmoins l'UA.

Dans son communiqué, le CPS *"félicite le peuple du Burkina Faso et tous les acteurs politiques et de la société civile concernés pour leur mobilisation exemplaire"* et réaffirme *"la détermination totale de l'UA à en finir une bonne fois pour toutes avec les coups d'Etat et autres tentatives de prise du pouvoir par la force"* sur le continent.

L'UA répète que la séquestration du président de transition et son Premier ministre — depuis libérés — ainsi que le coup d'Etat constituent un *"acte terroriste"*. Le 16 septembre, des membres du RSP avaient fait irruption au Conseil des ministres et pris en otage le président de la transition Michel Kafando ainsi que le Premier ministre Isaac Zida et le gouvernement. Ils avaient annoncé le lendemain à l'aube la création d'un Conseil national pour la démocratie, dirigé par le général Gilbert Diendéré.

Les autorités de transition (président, gouvernement, assemblée) ont été officiellement remises en fonction et le chef des putschistes, le général Gilbert Diendéré, a reconnu que le putsch était *"terminé"*. Ce putsch avait mis un coup d'arrêt à l'organisation d'élections générales prévues le 11 octobre, censées clore la période de transition ouverte par la chute de l'ex-président Compaoré, chassé par un soulèvement populaire en octobre 2014.

R. I./Agence

L'aéroport de Ouagadougou fermé jusqu'à nouvel ordre

L'aéroport de Ouagadougou a été fermé mardi jusqu'à nouvel ordre dans le cadre du déploiement de l'armée burkinabè autour de la caserne du Régiment de sécurité présidentielle (RSP), auteur du putsch avorté du 17 septembre, a-t-on appris de source aéroportuaire.

Tous les vols au départ et à l'arrivée ont été annulés, a affirmé cette source, dont un vol d'Air France qui devait arriver et repartir ce mardi.

Mardi matin, l'armée a quadrillé toute la zone autour de la caserne Naaba Koom II du RSP, plaçant véhicules blindés, pick-up et hommes armés de mitrailleuses et de RPG aux carrefours, a constaté un journaliste de l'AFP.

Perpétré le 17 septembre par le RSP, ancienne garde prétorienne de l'ex-président Blaise Compaoré, chassé par la rue en 2014 après 27 ans au pouvoir, le putsch a échoué une semaine plus tard.

Après une semaine de manifestations dans le pays et la médiation de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), l'armée *"loyaliste",* sous l'impulsion de jeunes officiers, a convergé vers la capitale lundi dernier, forçant le RSP à renoncer à son projet. Le gouvernement réinstallé a ordonné la dissolution de ce corps d'élite de 1.300 hommes, réclamée à plusieurs reprises par la société civile de ce pays sahélien de 17 millions d'habitants, à l'histoire jalonnée de coups d'Etat militaires depuis son indépendance en 1960.

Les violences liées au coup d'Etat ont fait 10 morts et plus de 100 blessés parmi les manifestants anti-putschistes.

SYRIE

Divergences persistantes entre Poutine et Obama

Vladimir Poutine et Barack Obama se sont entendus lundi soir sur des *"principes fondamentaux"* pour la Syrie, a déclaré, mardi, John Kerry, même si le Kremlin voit dans les divergences persistantes sur l'avenir de Bachar al Assad le signe que les relations entre les deux superpuissances ne sont pas encore au beau fixe.

A l'issue d'un entretien bilatéral de 90 minutes entre les deux présidents, le premier en plus de deux ans, Washington a voulu retenir que Vladimir Poutine n'excluait plus totalement l'idée d'une transition à Damas, tandis que Moscou préférait se concentrer sur les avancées en matière de lutte contre le groupe Etat islamique (EI). Cet échange, qui s'est tenu en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, a été qualifié de *"franc et fructueux"* par le président russe et a surtout porté, selon lui, sur l'engagement russe contre l'EI.

D'après le secrétaire d'Etat américain John Kerry, les deux présidents se sont entendus sur des *"principes fondamentaux"* pour la Syrie, dont celui d'une transition politique à la tête du pays.

"Ils sont tombés d'accord pour dire que la Syrie doit être un pays uni, qu'il doit être laïque, qu'il faut lutter contre l'EIIL (Etat islamique) et qu'il doit y avoir une transition ordonnée", a déclaré John Kerry à la chaîne MSNBC.

Le secrétaire d'Etat américain, qui pourrait s'entretenir mercredi avec son homologue russe Sergueï Lavrov, a reconnu qu'il restait des divergences entre Washington et Moscou sur l'issue de cette *"transition",* et notamment sur le sort qui doit être réservé à Bachar al Assad.

Mais pour le porte-parole de la Maison blanche, le fait même que la Russie en ait admis la nécessité constitue un bon *"point de départ". "Bachar al Assad est très clairement la principale cause de ce conflit"* a insisté Josh Earnest sur MSNBC, mardi.

Barack Obama a répété à Vladimir Poutine que la Syrie ne retrouverait jamais sa stabilité si Bachar al Assad, qu'il venait de qualifier de *"tyran"* à la tribune de l'Onu, devait conserver sa place de président, avait dit auparavant un responsable américain au fait des discussions.

Coordination contre l'EI

Dans l'immédiat, les deux pays ont avancé sur la question de la coordination de la lutte contre le groupe Etat islamique, a poursuivi ce responsable, précisant que le Pentagone serait chargé d'organiser des échanges entre officiers.

Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a indiqué pour sa part que Vladimir Poutine et Barack Obama avaient abordé lors de leur tête à tête la question du partage des renseignements sur le conflit syrien.

Un centre est en cours de création à Bagdad pour partager les renseignements entre la Russie, l'Iran, l'Irak et la Syrie, a précisé mardi le porte-parole russe, ajoutant que les Américains ont été invités à y participer mais ont décliné l'offre.

Il est évident que les relations entre Washington et Moscou *"ne sont pas encore au beau fixe"*, a conclu Dmitri Peskov.

Vladimir Poutine a prôné à la tribune de la 70e Assemblée générale de l'Onu la création d'une coalition élargie en Syrie pour lutter contre les *"terroristes"* et réaffirmé son soutien au régime de Damas, jugeant que le refus de coopérer avec ce dernier constituait une *"énorme erreur"*.

"Nous avons beaucoup de choses à faire. (...) Il existe une opportunité d'oeuvrer ensemble au règlement des problèmes", a dit le président russe au sortir de son entretien avec Obama.

Vladimir Poutine a indiqué que Moscou n'excluait pas de participer avec les Occidentaux à des opérations militaires contre l'EI mandatées par les Nations unies. Il a en revanche exclu toute participation de la Russie à une opération terrestre contre le groupe djihadiste.

John Kerry a déclaré de son côté que Washington avait demandé à la Russie et à l'Iran d'exercer leur influence en Syrie pour que l'aviation de Bachar al Assad cesse de déverser des barils d'explosifs sur la population civile.

"Ils sont tous deux en position — peut-être en échange de quelque chose que nous pourrions faire — d'empêcher Assad de larguer des barils d'explosifs", a-t-il dit.

Ces bombardements particulièrement destructeurs et meurtriers, menés, notamment, dans la région d'Alep et dans la banlieue de Damas, ont fait fuir de nombreux Syriens vers des régions du pays jugées plus sûres et vers les pays voisins, d'où nombre d'entre eux cherchent aujourd'hui à gagner l'Europe.

R. I./Agence

MIDI
CULTURE

LITTÉRATURE : PARADIS AMER DE TATAMKHULU AFRIKA

Les amours interdits d'un soldat sud-africain pendant la Seconde Guerre mondiale

Page 13

LE PRIX THÉÂTRE RFI 2015

La Libanaise Hala Moughanie lauréate pour sa pièce *Tais-toi et creuse*

Page 12

MALI : UN TOUAREG À LA CPI POUR LA DESTRUCTION DES MAUSOLÉES DE TOMBOUCTOU

Une première de son histoire pour la Cour installée à La Haye

Un Touareg, leader d'un groupe islamiste malien lié à Al-Qaïda, a été remis à la Cour pénale internationale (CPI) aux Pays-Bas, soupçonné d'avoir pris part à la destruction en 2012 de mausolées à Tombouctou, la "cité des Saints" du nord du Mali.

Page 14

LE PRIX THÉÂTRE RFI 2015

La Libanaise Hala Moughanie lauréate pour sa pièce *Tais-toi et creuse*

L'écrivaine libanaise Hala Moughanie a reçu, dimanche 27 septembre, le Prix Théâtre RFI 2015 lors du 32e Festival des francophonies en Limousin. À Limoges. Sa pièce de théâtre Tais-toi et creuse a été choisie parmi 216 textes envoyés en provenance de 24 pays.

Le jury, présidé par le dramaturge et romancier ivoirien Koffi Kwahulé, a salué l'humour jubilatoire et féroce d'*« un texte immense, simple et profond »*. Créer le vide pour raconter une histoire. *Tais-toi et creuse* (éditions Arcane) nous fait vivre de l'intérieur la vie d'une famille libanaise rassemblée dans une décharge autour d'un trou pour affronter l'enfer et refaire le monde. Le rôle de la littérature est-ce de creuser ? Elle ne dira pas que c'est le rôle de la littérature de creuser, c'est le rôle de chaque individu, explique-elle. Son outil à elle, c'est la littérature. Mais chaque individu à ses outils à lui. Le rôle qu'elle se donne à la littérature, c'est le rôle d'excavation, parce que c'est en allant au fond des choses que nous nous donnons un sens à ce qui est incompréhensible à l'être humain : la souffrance, la violence, l'injustice, les guerres, les conflits, les invasions…

Elle avait un besoin d'écrire

Qu'est-ce qui l'a poussé à écrire ? Elle ne sait pas si on fait le choix d'écrire. Ce qu'elle sait c'est que très jeune, elle avait une envie et un besoin d'écrire. À travers la langue, elle arrivait à s'exprimer au mieux. Ce qui l'a poussé à écrire *Tais-toi et creuse. "C'était la quête d'une mémoire que nous ne parvenons pas à maintenir au Liban"* dit-elle. Le travail de mémoire de guerre ne s'est jamais fait après la guerre de 1975 à 1990. Cela l'a toujours beaucoup travaillé. *"Je n'ai jamais compris comment on pouvait occulter une partie de son histoire, les souffrances d'un peuple entier"*, a-t-elle précisé. Et d'ajouter que *"c'est quelque chose qui me dépassait et dont j'avais envie de parler dans cette pièce"*. Le Prix Théâtre RFI ? Avec sa voix pleine d'émotions qui laisse encore paraître sa surprise d'avoir reçu ce prix, elle l'avoue sans détour. Ce texte, qui a tellement mis du temps à trouver un public, elle l'avait envoyé à RFI comme on lance une bouteille à la mer. D'autant plus qu'il s'agit de sa première pièce théâtrale. *"Un texte pour un théâtre ne peut pas faire plus qu'un roman, mais il peut le faire différemment. Le théâtre permet d'avoir des voix dissonantes, discordantes qui se rentrent dedans, qui se fracassent les unes contre les autres. En conséquence, elles peuvent mettre en avant la violence des relations à travers de situations conflictuelles que peuvent vivre les individus. Dans la répartition de la parole, les dissonances vont être plus claires, parce qu'elles vont être incarnées par des personnages différents. Quant à l'écriture, un texte de théâtre permet des moments de réflexion. À plusieurs reprises, vous avez dans le texte des silences, des moments de pause. Il y a un espace qui se déploie à l'extérieur de ce qui est écrit et qui donne une autre dimension à l'histoire."*

"Le théâtre est fondamental pour moi"

Et puis, il y a surtout l'espoir de voir un jour sa pièce jouer dans un vrai théâtre : *"Le théâtre est fondamental pour moi. Avec une pièce théâtrale, on fait une réflexion sur les enjeux de la société. À travers la représentation, le théâtre permet de se regarder en face et, en conséquence, de réfléchir. Réfléchir dans le sens de penser, mais aussi dans le sens de se regarder dans un miroir."* Sa plume ? Des mots qui vibrent, des dialogues ping-pong et des phrases où l'on s'étonne d'une nuit sans explosions : *"Sans explosions. C'est bizarre. Moi, j'en ai pris l'habitude, des explosions. Les explosions, c'est comme une horloge, mais une horloge qui a ses heures à elle. Qui sont nos heures à nous maintenant"*, se résigne le fils dans le texte. Un récit qui vit au rythme de situations à la fois banales, dramatiques et grotesques. Le nombre réduit de personnages (une famille et deux policiers) permet d'aller à l'essentiel : un père, la cinquantaine, commerçant, une mère tiraillée entre les devoirs et les désirs, un fils obsédé par l'histoire de son pays et qui ramène des poupées sans tête comme souvenir à la maison. *« Quel sentimental dégueulasse, ton petit a à s'attacher à n'importe quoi »*, se plaint le père auprès de la mère. Deux générations réunies autour d'un même thème : le Liban, pays marqué par la guerre et en reconstruction permanente. Le tout raconté avec une vision franche et des mots troubles d'une auteure ayant vécu pendant son enfance la « guerre civile » libanaise et qui a construit ce premier livre à l'âge de 26 ans, pendant le conflit de juillet 2006. Ce conflit entre Israël et le Liban est entré dans l'histoire du Liban comme la guerre de juillet ayant provoqué dans le pays la mort de plus de mille civils, le déplacement d'un quart de la population et la destruction d'une grande partie des infrastructures.

Quand une guerre donne un nouveau sens au texte

« J'avais commencé Tais-toi et creuse en 2006 et il avait sa forme finale en 2008, raconte Hala Moughanie. Entre ces deux dates, il y avait un événement qui était pour moi dans ma vie et pour l'histoire de mon pays fondamental, le conflit de juillet 2006 que ce texte a pris en pleine figure et qui l'a profondément transformé. Au moment même où j'écrivais - ayant en tête le besoin de travailler et de retrouver un passé - , je vivais la violence que nous étions censé avoir oubliée. Le conflit de juillet 2006 a injecté au texte un nouveau sens et a lui donné une nouvelle dimension. » Aujourd'hui, elle est en train de travailler sur un roman qui creuse son trou pour faire surgir la décadence de la ville. Et c'est bien parti pour qu'il y ait de nouveau un drame d'une dimension historique qui s'invitera de manière imprévue dans le récit : les réfugiés syriens au Liban. *« Oui, d'un côté, ce drame intervient dans l'écriture de mon nouveau roman, mais pour l'instant je suis en pleine réflexion là-dessus. Je me demande comment articuler les réfugiés, les immigrés, les migrants. Ce qui m'intéresse, c'est la question de l'exil, dans sa dimension d'arrachement et de déracinement .C'est un thème qui m'avait beaucoup inspiré au tout début. Avant* Tais-toi et creuse, *j'avais commencé à écrire un texte sur l'exil. »*

Le retour au pays

Née en 1980 au Liban, Hala Moughanie a vécu une quinzaine d'années à Paris et fait des études de littérature et de philosophie à la Sorbonne. L'année 2003 signe le retour au pays. Elle travaille comme enseignante et journaliste, dans le milieu de la culture et de l'humanitaire, gagne son argent dans la coopération et des organisations internationales, rédige *« tant de discours pour des maires, des ministres et autres intervenants aux conférences sur l'accessibilité dans Beyrouth ou sur l'amélioration des conditions sanitaires dans les écoles »*. Dotée d'une nouvelle visibilité grâce au Prix RFI Théâtre qui assurera une lecture publique du texte au prochain Festival d'Avignon et une mise en ondes sur les antennes et le site de RFI pour les 40 millions auditeurs hebdomadaires et les 9 millions internautes par mois de la radio mondiale, elle ne rêve pourtant pas de devenir écrivaine à plein temps. Hala Moughanie préfère continuer à se consacrer à sa propre association, Madina, pour soutenir les municipalités dans le développement de services en direction des usagers et, bien sûr, à son troisième enfant qui va bientôt naître et qui a empêché son voyage de Beyrouth à Limoges pour assister à la cérémonie du prix sur place : *« Pour être très honnête, je ne voudrais pas vivre de la littérature, parce que je ne voudrais pas en être dépendante. Je ne cherche pas à vivre de mon écriture et d'ailleurs, je ne sais pas si je le pourrais. Je n'écris pas de choses qui plaisent à premier abord. C'est aussi pour cela que ce texte a mis tellement du temps à trouver un public et à être reconnu. De ne pas avoir cette expectative, cela me permet une très grande*

8E FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE

Une trentaine de pays attendus

Des créateurs venus de 32 pays participeront au 8e Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) qui se tiendra du 6 au 10 octobre, sous l'intitulé "Dis le moi en Bulles", avec la Corée du Sud en invité d'honneur. Durant cinq jours, l'Esplanade Riadh El Feth, sera le théâtre de plusieurs activités inscrites au programme du 8e FIBDA qui bénéficie de l'aide du ministère de la Jeunesse et des Sports et connaîtra la participation d'une quinzaine de maisons d'édition algériennes. Les visiteurs du 8e FIBDA auront l'opportunité de découvrir la Corée du Sud par sa bande dessinée avec deux grandes expositions : "Les fleurs qui ne fanent jamais" et "Webtoons, ceux qui se dressent au centre du monde" ainsi que "L'Afrique en partage", une exposition que présenteront des bédéistes africains. D'autres expositions, de Chine et de Russie entre autres pays participants, auront également lieu ainsi que des tables rondes, des rencontres entre bédéistes, plusieurs ateliers d'initiation et de formation, des concerts, des projections de films d'animation ainsi que des concours de dessin. Le 8e FIBDA prévoit également des activités et des spectacles ponctuels dans quelques quartiers d'Alger et de Boumerdès, des hôpitaux et des écoles de l'algérois.

CINÉMA

« Beyrouth intersections » de Lara Saba

Ce film choral évoque la vie de Libanais, à Beyrouth, qui appartiennent certains aux classes les plus aisées, d'autres aux milieux les plus défavorisés.
On suit en particulier les parcours de trois personnages qui, bien qu'évoluant dans des univers très différents, vont voir leurs existences entrer en collision. Au sens propre du terme, d'ailleurs, puisqu'on assiste dès le début du film à un terrible accident de voiture au cours duquel Nour perd ses parents. Celui-ci a été provoqué par le mari de la belle India, laquelle possède tout ce dont une femme peut rêver excepté une descendance et qui, enfin enceinte, va bientôt perdre son futur enfant à la suite d'une agression provoquée par Marwan, un jeune de 12 ans qui vient de fuir la maison de sa mère, une prostituée alcoolique. Nour, India et Marwan, trois figures du désespoir dans le Beyrouth d'aujourd'hui, croquées par une réalisatrice jusqu'ici uniquement documentariste, qui estime que « quand on a envie de faire un film, c'est qu'on est en désaccord profond avec le monde ». Étant donné ce qu'elle montre à l'écran, non sans talent même si c'est de façon un peu trop appuyée, on la croit sans discuter.

MUSIQUE

Le premier contrat des Beatles vendu pour près de 500.000 euros

Le contrat qui a lancé la carrière des Beatles a été vendu mardi à Londres pour 365.000 livres (492.000 euros), a annoncé la maison d'enchères Sotheby's. C'est le seul accord écrit entre les quatre membres historiques des Beatles, John Lennon, George Harrison, Paul McCartney et Ringo Starr, et leur manager Brian Epstein, décédé d'une overdose en 1967 et souvent qualifié de "cinquième Beatle". Il a été signé le 1er octobre 1962, quatre jours seulement avant la sortie de leur premier single "Love Me Do". Les Beatles avaient signé un premier contrat avec Epstein lorsque Pete Best était encore leur batteur. Après son replacement par Ringo Starr, les deux parties ont dû sortir de nouveau leur stylo. On retrouve sur le contrat la signature des musiciens et celle des pères de Paul McCartney et George Harrison puisque ceux-ci était âgés de moins de 21 ans. A la lecture des clauses, on apprend qu'Epstein était automatiquement reconduit comme manager pendant cinq ans et qu'il recevait des commissions confortables : 10% pour des recettes inférieures à 400 livres la semaine, 20% entre 400 et 800 livres et 25% pour tout ce qui dépassait ces montants. Le 19 septembre, c'est le premier contrat d'enregistrement des Beatles avec Pete Best qui a été adjugé pour 75.000 dollars lors d'une vente aux enchères à New York. Encore inconnus, les Beatles avaient signé ce contrat en 1961 à Hambourg, dont à l'époque ils écumaient les clubs. Le single issu de ce contrat, "My Bonnie", sortira chez Polydor Allemagne, sous le nom des "Beat Brothers",le nom "Beatles" n'étant pas jugé séduisant pour le public allemand. L'enregistrement aura un succès modeste mais suffisant pour attirer l'attention de Brian Epstein, alors propriétaire d'un magasin de disques à Liverpool.

LITTÉRATURE : *PARADIS AMER* DE TATAMKHULU AFRIKA

Les amours interdits d'un soldat sud-africain pendant la Seconde Guerre mondiale

Écrivain aux vies multiples, le Sud-Africain Tatamkhulu Afrika évoque dans « Paradis amer » ses années de captivité lorsqu'il fut soldat pendant la Seconde Guerre mondiale. Et l'affection, trouble, qu'il éprouva pour l'un de ses codétenus. Qui était-il, Tatamkhulu Afrika ?

L'écrivain sud-africain à la vie rocambolesque et aux multiples identités l'a-t-il jamais su lui-même ? Né Mogamed Fu'ad Nasif en 1920 en Égypte, d'un père égyptien et d'une mère turque, et décédé en 2002 au Cap, il aura, en plus de quatre-vingts ans, changé de nom à quatre reprises, été aussi bien soldat, mineur, barman, comptable que batteur dans un orchestre de jazz, et connu l'emprisonnement lors de la Seconde Guerre mondiale en Libye, en Italie, en Allemagne et, sous l'apartheid, en Afrique du Sud. Là même où ses parents avaient émigré en 1923 alors qu'il n'avait pas encore 3 ans et où ils sont décédés de la fièvre quelques mois après leur arrivée. Recueilli par des amis méthodistes de la famille, le jeune orphelin sera baptisé John Carlton. La vérité lui sera tue jusqu'à sa majorité. Quelques années plus tard, en 1942, alors qu'il combat au sein de l'armée sud-africaine contre le fascisme européen, qui déploie ses tentacules jusque sur les terres africaines, il est fait prisonnier à Tobrouk. À la Libération, il s'installe en Namibie, pris en charge par une famille sud-africaine. Nouvelle vie, nouvelle identité. Jouza Joubert exerce différents petits métiers, puis s'établit au Cap en 1964, en pleine « saison blanche et sèche ». Le régime d'apartheid le classe parmi les Blancs, il refuse, se convertit à l'islam, opte pour un nouveau prénom, Ismail. Mais l'ancien soldat qui avait pris les armes contre la folie nazie n'accepte pas de voir son pays étouffé

par la terreur raciste. Enfant d'Afrique, profondément épris de liberté, il entre en résistance une nouvelle fois. Et fonde en 1967 une organisation musulmane, Al-Jihaad, avant de rejoindre l'Umkhonto we Sizewe (« le fer de lance de la nation ») dans les années 1980. Nouvelle vie, nouvelle identité : les combattants de la branche armée de l'ANC le surnomment Tatamkhulu Afrika (« grand-père Afrique », en xhosa), un nom qu'il adoptera jusqu'à sa mort. L'homme révolté n'échappera pas à son destin et se retrouvera de nouveau emprisonné, condamné pour terrorisme et banni, ce qui lui interdit de s'exprimer publiquement. À sa sortie de prison en 1992, Tatamkhulu Afrika publie *Nine Lives*, un recueil d'une poésie profondément ancrée dans un réel des plus sordides. Il recevra plusieurs prix sud-africains. Dix ans plus tard paraît Paradis amer, salué par la critique et dont les Presses de la cité viennent de publier la traduction française. Las, renversé par une voiture, l'écrivain meurt deux semaines après la sortie de son roman, inspiré de sa captivité lors de la Seconde Guerre mondiale. Texte puissant empreint d'une poésie sombre, *Paradis amer* est le récit d'un survivant qui reçoit d'un ancien prisonnier de guerre un bien étrange colis accompagné de quelques mots. Longtemps repoussés, les souvenirs affluent et brisent une fragile digue qu'une culpabilité voilée avait érigée tant bien que mal. *Paradis amer* est un roman de guerre mais pas seulement. L'écriture, classique, s'étire, traduisant la langueur qui s'abat sur les corps et dans les esprits emprisonnés. Avec une lucidité crue, Tatamkhulu Afrika dessine, à la manière d'un Goya peignant Saturne dévorant l'un de ses fils, l'enfer sur terre : la guerre, la défaite, la vie dans les camps, la déchéance physique et mentale quand la famine et la peur prennent le contrôle des corps et des esprits. Quand l'on n'est plus homme mais ce « déchet » dont le vainqueur ne veut s'encombrer. Quand toute humanité nous quitte pour nous livrer à notre plus basse animalité. Quand la raison nous abandonne aux griffes de la folie et qu'on en vient à « pense[r] alors qu'il aurait mieux valu qu'ils nous aient fusillés là-bas et enterrés, ou qu'ils nous aient laissés pourrir tant que nous possédions encore les derniers lambeaux d'une dignité que nous n'avons jamais méritée ». Seul, l'on ne peut rien. Même les âmes solitaires sont condamnées à supporter l'autre et à accepter toute aide lorsqu'elle se présente à elles. Comment survivre alors ? Seul, l'on ne peut rien. Même les âmes solitaires comme Tom Smith, le narrateur, sont condamnées à supporter l'autre et à accepter toute aide lorsqu'elle se présente à elles. Jeune officier « au tout début de la vingtaine », ce « macho faiblard » se retrouve presque malgré lui à nouer une amitié avec deux prisonniers, Douglas, aux manières efféminées, et Danny, au caractère plutôt viril. Avec pudeur, Tom Smith s'interroge sur la nature véritable des liens qui les unit. Quand la fraternité devient si fusionnelle, si dense, n'est-ce pas de l'amour ? Empli de préjugés et conscient de baigner dans une culture où l'homophobie quotidienne a répandu son fiel et ses clichés grotesques dans tous les pans de la société, Tom Smith peine à sortir de « la confortable camisole de force »

THEATRE

Omar Fetmouche promet une "belle surprise" avec sa prochaine pièce *El Waliyou Essalah*

La pièce El Waliyou Essalah, produite par le Théâtre régional de Batna (TRB), sera une "belle surprise" pour les amateurs de théâtre et le large public féru du 4ème art, a promis son metteur en scène, Omar Fetmouche. Il a souligné que le spectacle sera "garanti à chaque représentation" car, a-t-il expliqué, l'œuvre "sort des sentiers battus", en faisant du spectateur un "élément à part entière" de la pièce. Cette œuvre dont la générale sera prochainement présentée sur le Vieux Rocher dans le cadre de la manifestation "Constantine, capitale de la culture arabe 2015"est adaptée pour le TRB par Mohamed Bourahla à partir du roman du regretté Tahar Ouettar "El Waliyou Ettahar Ya'oudou ila maqamihi Ezzaki" (le saint homme retourne à son sanctuaire). Ce sera, a ajouté Omar Fetmouche, une "sorte de révolte contre la traditionnelle 'boîte noire' (salle, entièrement modulable au gré des artistes, ndlr) dans la mesure où le public sera 'l'architecte' de la transformation de la salle de théâtre". Il s'agit aussi d'une "initiative théâtrale destinée à nous affranchir des règles de la 'boîte noire' telles qu'elles ont été établies et imposées par le colonisateur et qui ont fait qu'aujourd'hui nous réfléchissons et vivons selon ces règles à un moment où nous devons donner sa propre personnalité au 4ème art algérien, maghrébin ", a encore souligné, en substance, le metteur en scène. Il ne fait pas de doute, a également considéré Fetmouche, que la scénographie d'Abderrahmane Zaâboubi, la musique de Salim Souhali et la chorégraphie Riad Beroual donneront un "plus" à la pièce El Waliyou Essalah qui sera aussi un hommage à l'auteur d'Ezzilzel à l'occasion de la grande manifestation culturelle qu'abrite la ville de Constantine.

MALI : UN TOUAREG À LA CPI POUR LA DESTRUCTION DES MAUSOLÉES DE TOMBOUCTOU

Une première de son histoire pour la Cour installée à La Haye

Un Touareg, leader d'un groupe islamiste malien lié à Al-Qaïda, a été remis à la Cour pénale internationale (CPI) aux Pays-Bas, soupçonné d'avoir pris part à la destruction en 2012 de mausolées à Tombouctou, la "cité des Saints" du nord du Mali.

Pour la première fois de son histoire, la Cour installée à La Haye va instruire un dossier concernant la destruction d'édifices religieux et de monuments historiques. Ahmad Al Faqi Al Mahdi est le premier suspect arrêté dans l'enquête ouverte début 2013 sur le Mali portant sur les exactions commises par les groupes jihadistes liés à Al-Qaïda qui avaient pris le contrôlé du nord du Mali en mars-avril 2012, après la déroute de l'armée face à une rébellion à dominante touareg. M. Al Faqi, un Touareg également connu sous le nom d'Abou Tourab, a été remis à la CPI "par les autorités du Niger et est arrivé au quartier pénitentiaire de la Cour aux Pays-Bas" à 03h20 (01h20 GMT) selon le porte-parole de la CPI, Fadi El Abdallah. Le mandat d'arrêt le concernant avait été émis le 18 septembre 2015. Aucune précision n'a été donnée sur la date ou les circonstances de son arrestation. Il est accusé du crime de guerre consistant à "diriger intentionnellement des attaques contre dix bâtiments (neuf mausolées et une des trois plus importantes mosquées de la ville, Sidi Yahia) consacrés à la religion et des monuments historiques dans la vieille ville de Tombouctou". Ces attaques "constituent des crimes graves", a déclaré le Procureur de la CPI, Fatou Bensouda. Inscrite au patrimoine mondial de l'humanité, "la cité des 333 saints" était restée d'avril 2012 à janvier 2013 sous le contrôle de groupes islamistes armés qui l'avaient défigurée. Ces groupes jihadistes liés à Al-Qaïda, qui considèrent la vénération des saints comme de "l'idolâtrie", avaient entamé en juin 2012 la démolition de plusieurs mausolées de la ville, dont celui de sa principale mosquée. D'autres mausolées, témoignant de l'âge d'or de la ville au XVIe siècle, avaient été détruits. Pour rappel, l'Unesco a lancé en 2014 un vaste programme de reconstruction de Tombouctou et notamment de ses mausolées, confiée à un groupe de maçons locaux sous la supervision de l'imam de la grande mosquée de Djingareyber. En juillet, huit mausolées avaient ainsi été reconstruits. Selon l'Unesco, tous les mausolées (Tombouctou en compte 16 au total) seront reconstruits d'ici la fin de l'année. Le projet de réhabilitation concerne également les manuscrits anciens de la ville, dont plus de 4.000 ont été perdus, brûlés ou volés, 10.000 sont restés sur place mais dans des conditions de stockage inadaptées, et quelque 370.000 ont été "exfiltrés" clandestinement vers Bamako en 2012 pour les sauver.

CINÉMA ÉTHIOPIEN

L'unique long-métrage jamais sélectionné au Festival de Cannes

Premier film de Yared Zeleke, et unique long-métrage éthiopien jamais sélectionné au Festival de Cannes (où il a été projeté en mai dernier), *Lamb* marque l'entrée du septième art éthiopien dans le concert des cinématographies au niveau international. Souhaitons qu'il s'agisse bien là d'un début, ce que, semble-t-il, l'existence de quelques réalisateurs déterminés à prouver leur talent à Addis-Abeba peut laisser espérer. *Lamb*, récit par certains côtés autobiographique puisque le cinéaste a dû lui aussi quitter très jeune ses parents, raconte l'exil d'un enfant, Éphraïm, condamné à partir de son village pour aller vivre au loin dans la famille d'un oncle, Solomon, après la mort de sa mère, victime de la famine. Une situation qu'il ne supporte pas, bien qu'il ait pu emmener avec lui l'être le plus cher à ses yeux, sa brebis Chuni, seul héritage de sa mère. Quand Solomon, selon la tradition, décide qu'il faudra sacrifier une bête pour la manger lors d'une prochaine fête, il lui paraît tout indiqué, bien sûr, de désigner comme victime Chuni. Seule issue envisageable pour Éphraïm, s'enfuir avec sa protégée… Ce film décrit une Éthiopie subissant encore la pesanteur de vieilles coutumes que la population, surtout dans les zones rurales, n'envisage pas de remettre en question. Quitte à refuser de parier sur l'avenir et à gâcher l'existence des jeunes, comme celle d'Éphraïm mais aussi celle de la fille aînée de Solomon, Tsion, seule femme du village ayant été au lycée et qui rêve d'aller à l'université. Un film-fable qui propose de superbes images et bénéficie d'une réalisation et d'une direction d'acteurs assez bien maîtrisée, mais qui pâtit quelque peu de ses accents souvent mélodramatiques.

PARIS

Des dinosaures investissent le Palais de la découverte

Le féroce Tarbosauru, l'immense Camarasaurus, le méconnu Gallimimus et bien d'autres dinosaures logent à partir de mardi au Palais de la découverte, le temps de l'exposition "Autour des dinosaures, un voyage du Jurassique au Crétacé". Sept animatronics (des créatures animées), 60 fossiles, une séquence vidéo, de véritables os de dinosaures, des jeux interactifs et des moulages mettant en lumière les dernières découvertes sur la vie de ces géants sont présentés jusqu'au 16 août 2016. Pour remettre la longévité du groupe des dinosaures en perspective, le visiteur fait face à une immense frise chronologique qui va de -251 millions d'année à nos jours. De quoi nous comparer à ces grands animaux. Un âge de 164 millions d'années pour les dinosaures, et de 0.2 million pour les "jeunes" Homo sapiens. Le plus gros dinosaure mesure 13,5 m (le Brachiosaure), l'homme le plus grand fait seulement ... 2,72m. Une section de l'exposition est consacrée aux gigantesques prédateurs qui peuplaient les mers, souvent oubliés. Une façon d'offrir un aperçu de la biodiversité foisonnante des océans de cette époque. Le visiteur est immergé dans deux environnements reconstitués du Jurassique et du Crétacé, de 200 à 65 millions d'années. En se promenant au Jurassique, il rencontre un énorme Camarasaurus, docile mangeur de plantes, un moulage d'Archaeopteryx, un dinosaure à plumes ou un crâne de Stegosaurus, un montre à piques. Transporté au Crétacé, la dernière période géologique avant l'extinction des dinosaures, il croise un Protoceraptops, un petit herbivore, qui fait face au célèbre Velociraptor du film Jurassic Park. Les arbres, les plantes, les animaux et les insectes sont reproduits, entourant les monstres préhistoriques. A partir de jeux interactifs, l'exposition met en lumière le métier du paléontologue. Munis des répliques d'un os et d'une griffe de pouce d'un Mantellisaurus, le visiteur doit élucider la vie des dinosaures et comprendre leur environnement.

Leucémie : des lymphocytes OGM tueurs de cancer

Des cellules immunitaires (des lymphocytes T) de patients souffrant de leucémie lymphoïde chronique (LLC) ont été modifiées génétiquement pour venir à bout du cancer. Les résultats sont prometteurs : plusieurs rémissions de patients ont été obtenues.

L'étude pourrait redonner un nouvel espoir aux patients atteints de leucémie grâce à des lymphocytes T modifiés génétiquement. Une étude réalisée aux États-Unis semble ouvrir la voie vers un traitement de la leucémie grâce à la modification génétique des cellules immunitaires de patients. 8 des 14 adultes ayant participé à cette étude ont en effet répondu au traitement : 4 d'entre eux ont présenté une rémission à long terme ; les 4 autres ont réagi seulement partiellement au traitement, selon les résultats publiés dans le journal *Science Translational Medicine*.

La première personne à avoir été soumise au traitement expérimental a récemment passé le cap des cinq ans de rémission. Deux autres patients n'ont pas connu de rechute depuis quatre ans et demi. Le quatrième avait été en rémission pendant 21 mois avant de mourir d'une infection liée à une opération chirurgicale sans rapport avec la leucémie. Cette immunothérapie personnalisée, connue sous le nom de CTL019, a été développée par des chercheurs du Abramson Cancer Center et de la Perelman School of Medicine, qui dépendent de l'université de Pennsylvanie (États-Unis).

"*Les examens conduits sur les patients qui ont connu une rémission complète ont montré que les cellules modifiées restent dans leurs corps pendant des années après y avoir été injectées, sans aucun signe de cellules cancéreuses, explique l'un des auteurs de l'étude, Carl June, professeur à l'université de Pennsylvanie. Cela indique qu'au moins certaines des cellules CTL019 conservent leur faculté à chasser les cellules cancéreuses pendant longtemps*". En 2011, les premiers résultats de l'étude, alors conduite sur trois adultes, montraient que deux d'entre eux étaient entrés en rémission après la première année de traitement. Ces 3 patients avaient peu d'autres choix de traitement. La seule autre option est une greffe de moelle osseuse, une procédure exigeant une longue hospitalisation et qui comporte un risque de mortalité d'au moins 20 %. En outre, cette greffe n'offre au mieux que 50 % de chances de guérison.

Les chercheurs ont modifié génétiquement des lymphocytes T des patients.

Les lymphocytes T reprogrammés sont réinjectés au patient

Le traitement expérimental est élaboré à partir des propres lymphocytes T des patients, responsables de la défense immunitaire. Ils sont prélevés puis génétiquement modifiés pour qu'ils soient capables d'attaquer sélectivement les cellules cancéreuses. À l'époque des premiers résultats en 2011, Carl June avait qualifié ces lymphocytes T modifiés de "tueurs en série". Les chercheurs les programment en outre pour qu'ils accélèrent leur multiplication. Une fois que les lymphocytes T ont été prélevés pour être reprogrammés, le patient est traité par chimiothérapie puis on lui réinjecte ses propres cellules immunitaires modifiées.

Jacqueline Barrientos, oncologiste au North Shore-LIJ Cancer Institute, qui n'a pas participé à l'étude, juge cette approche "*révolutionnaire. C'est un moment très enthousiasmant*", dit-elle à l'AFP, confiant que de nombreux chercheurs s'attendent à ce que Carl June reçoive le Prix Nobel un jour pour avoir ouvert une nouvelle voie dans le traitement du cancer.

Le traitement expérimental n'a toutefois pas fonctionné pour tout le monde. Quatre patients (29 %) ont bien répondu au traitement pendant une moyenne de sept mois avant de voir le cancer revenir. Et six des 14 personnes qui ont participé à l'étude n'ont montré aucun effet, les chercheurs tentant de découvrir pourquoi leurs lymphocytes T modifiés ne se sont pas répandus au même rythme que ceux des patients ayant connu une rémission à long terme.

"*Les patients de cette étude sont des pionniers, a déclaré l'auteur principal de l'étude, David Porter, du Abramson Cancer Center. Leur participation nous a donné une base de savoir et d'expérience sur laquelle nous pourrons développer cette nouvelle approche pour aider d'autres patients.*"

La thérapie génique peut aussi soigner des leucémies chez les adultes

Cinq adultes atteints de leucémie ont bénéficié d'une thérapie génique contre leur cancer du sang. Tous ont connu une phase de rémission très rapide. Malheureusement, le succès n'est pas garanti, puisque deux de ces patients sont aujourd'hui décédés. Les trois autres, en revanche, se portent bien.

La thérapie génique est possible grâce à certains virus, qui peuvent intégrer une séquence d'ADN dans le génome d'une cellule. Ainsi, un virus inoffensif pour l'Homme infeste une cellule, rentre dans le noyau et va y déposer son patrimoine génétique. Ce dernier est lu par les cellules ciblées qui vont en retour traduire le gène d'intérêt et produire, dans ce cas précis, des récepteurs antigéniques permettant au système immunitaire de détruire les cellules leucémiques. La thérapie génique est possible grâce à certains virus, qui peuvent intégrer une séquence d'ADN dans le génome d'une cellule. Ainsi, un virus inoffensif pour l'Homme infeste une cellule, rentre dans le noyau et va y déposer son patrimoine génétique. Ce dernier est lu par les cellules ciblées qui vont en retour traduire le gène d'intérêt et produire, dans ce cas précis, des récepteurs antigéniques permettant au système immunitaire de détruire les cellules leucémiques.

La thérapie génique a permis d'obtenir des rémissions dans un petit groupe d'adultes atteints d'une forme agressive de leucémie en modifiant des cellules du système immunitaire, montre une étude publiée aux États-Unis. Les cinq patients âgés de 23 à 66 ans, qui souffraient d'une leucémie aiguë lymphoblastique, ont connu une rémission complète et rapide après avoir reçu des lymphocytes génétiquement modifiés provenant de leur propre système immunitaire.

Ce traitement a apparemment éliminé les cellules cancéreuses qui étaient réapparues malgré une chimiothérapie, indiquent les résultats de cet essai clinique mené par Renier Brentjens, un cancérologue du Memorial Sloan-Kettering Cancer Center à New York. Ils sont publiés dans la dernière édition de la revue américaine *Science Translational Medicine*.

Une thérapie génique, prémices de la greffe de moelle

Obtenue entre une semaine et 59 jours selon les participants, cette rémission a permis pour quatre d'entre eux de recevoir une greffe de moelle osseuse, un traitement efficace pour éliminer ce type de leucémie, mais qui est très lourd et requiert que le patient ne soit pas trop malade.

La leucémie est un cancer des cellules de la moelle osseuse, destinées à circuler dans le sang. En boostant le système immunitaire par thérapie génique de manière à mieux cibler les cellules tumorales, les scientifiques ont pu faire entrer plusieurs patients en rémission.

Chez le cinquième participant, la leucémie est réapparue trois mois après le traitement génique, et il était alors trop malade pour une greffe de moelle osseuse. Il est décédé peu après. Parmi les quatre ayant eu une greffe de moelle osseuse, un participant a succombé d'une embolie pulmonaire et les autres sont toujours en rémission.

Un traitement contre la leucémie qui reste à ajuster

Cette technique génique consiste à récupérer dans le sang des malades des lymphocytes T, les principales cellules du système immunitaire, pour les modifier génétiquement à l'aide d'un virus et les doter d'un récepteur moléculaire leur permettant d'attaquer les cellules cancéreuses. Une fois modifiés, ces lymphocytes sont redonnés aux malades sous forme de perfusion. Ils sont aussi capables de se multiplier dans l'organisme pour assurer une rémission durable.

Aux États-Unis, cette technique a déjà été utilisée avec succès chez des enfants atteints de leucémie. "*Bien que ce nouveau traitement soit prometteur contre le cancer, il doit encore être ajusté pour obtenir une efficacité optimale et durable et aussi pour minimiser les effets secondaires*", écrivent les auteurs de cette recherche.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Ecole Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information

ENSJSI

11, rue chemin Doudou Mokhtar Ben Aknoun Alger www.ensjsi.com / www.ensjsi.dz

Concours National d'Accès à la Formation de 3ème cycle (Doctorat LMD)

Le mercredi 28 octobre 2015

Sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, l'Ecole Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information (ENSJSI) annonce l'ouverture du concours national d'accès au Doctorat LMD en Sciences de l'Information et de la Communication aux candidats titulaires d'un diplôme de master, dans les options suivantes :

1. Option : Médias, Communication et Société : sept (07) postes

- *Diplôme exigé : Master en :*
- Institutions et gestion des médias
- Médias et Société
- Journalisme Socio-Culturel
- *Epreuves :*
- Sociologie des Médias : deux (02) heures
- Méthodologie de Recherche : deux (02) heures

2. Option : Journalisme, Pratiques et Spécialisation : huit (08) postes

- *Diplôme exigé : Master en :*
  - Journalisme Scientifique
  - Journalisme Economique
  - Journalisme Institutionnel et d'Entreprise
  - Journalisme Politique et Juridique
- *Epreuves :*
  - Analyse Critique des Médias : deux (02) heures
  - Méthodologie de Recherche : deux (02) heures

Le dossier de candidature comprend :

1. Une demande de candidature précisant les coordonnées
2. Une copie certifiée conforme du diplôme du baccalauréat (accompagnée de l'original)
3. Une copie certifiée des diplômes du 1er et 2ème cycle Licence et Master (accompagnée de l'original)
4. Les copies des relevés de notes 1er et 2ème cycle dûment authentifiées (accompagnés des originaux)
5. Une copie de l'annexe descriptive du diplôme de Master (accompagnée de l'original)
6. Une autorisation de l'employeur, pour les candidats salariés
7. Deux (02) photos d'identité

N.B :

- Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès de la sous-direction de la post-graduation et de la recherche scientifique de l'ENSJSI.
- Les inscriptions sont ouvertes du 29 septembre 2015 à 9h au 12 octobre 2015 à 15h.
- La liste des candidats présélectionnés sera affichée aux siège de l'ENSJSI. et diffusée sur le site web de l'école.
- Les candidats concernés devront récupérer leur convocation une semaine avant le jour du concours.
- Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Midi Libre N° 2599 | Jeudi 1er octobre 2015- Anep - 346 786

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche Scientifique
Ecole Normale Supérieure de Bouzareah -Alger
N°d'identification fiscale : 0.984.1611.50144.29

AVIS D'APPEL D'OFFRES

NATIONAL RESTREINT

N° 02/ENSB/2015

L'Ecole Normale Supérieure de Bouzareah (Alger) lance un appel d'offres national restreint pour : **Aménagement et Equipement de 500 places pédagogiques** au niveau de l'école normale supérieure de Bouzareah, Commune de Bouzareah-Wilaya d'Alger

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

Direction Générale

De l'Ecole Normale Supérieure de BOUZAREAH

Service des marchés et des équipements

93, Rue Ali Remli Bouzareah Alger

Contre paiement de la somme non remboursable de deux mille dinars algériennes (2000 DA) par virement au compte Trésor N°116/1009 ouvert au nom l'Ecole Normale Supérieure de Bouzareah.

Les offres doivent être constituées dans les formes prévues par le cahier des charges. Elles comprendront une offre technique (partie A) et une offre financière (partie B) conformément à l'article 15 du cahier des charges, séparément dans deux enveloppes internes distinctes et intégrées dans l'enveloppe extérieure. Elles doivent être accompagnées obligatoirement des pièces réglementaires mentionnées dans le cahier des charges.

Les offres devront être déposées directement à la date et l'heure de dépôt des offres.

Les soumissions sont à adresser, en double exemplaire, sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/ENSB/2015

AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DE 500 PLACES PEDAGOGIQUES

" Soumission à ne pas ouvrir"

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Quatre Vingt dix (90) jours à partir de la date de dépôt des offres.

- **La durée de préparation** des offres est fixée à 21 jours, à partir de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans presse écrite et au BOMOP.
- **La date de dépôt des offres** qui correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **13h**. Si ce jour coincide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- **L'ouverture des plis** se fera, en séance publique, le même jour à **14h**, au siège de L'école Normale Supérieure De Bouzareah.
- Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Midi Libre N° 2599 | Jeudi 1er octobre 2015- Anep - 346 762

MIDI Libre
Quotidien national d'information

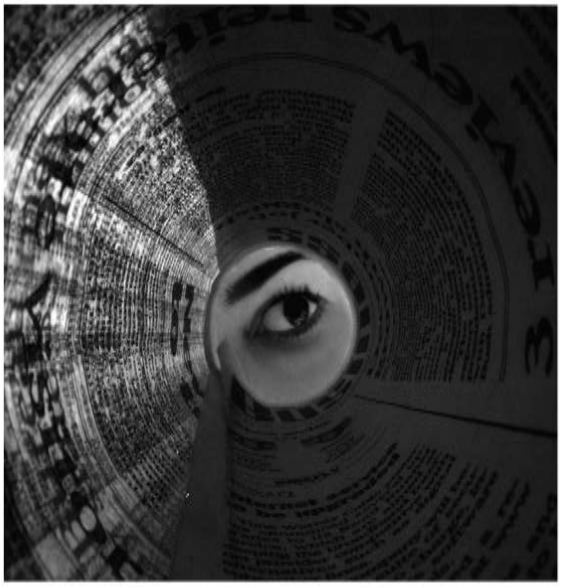

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, **Tél :** 0770.32.44.66, **E-mail :** redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

MIDI Libre
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, **Tél :** 0770.32.44.66, **E-mail :** redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

LIGUE 1 MOBILIS (7E JOURNÉE)

Le leader en péril à Bejaia, derby oranais palpitant

La 7e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue demain, offrira aux puristes des affiches à la pelle, avec notamment le déplacement du nouveau leader le CR Belouizdad à Bejaia, alors que à l'ouest de pays un derby oranais palpitant entre l'ASMO et le MCO.

PAR MOURAD SALHI

Le CR Belouizdad, vainqueur du CS Constantine (2-0), se déplacera à Bejaia dans une mission qui s'annonce compliqué face au MO Bejaia. Le Chabab sous la houlette de l'entraîneur français Alain Michel qui a rejoint provisoirement l'USM Alger en tête du classement du championnat, tentera d'enchainer avec une deuxième victoire de suite. Mais attention, les Crabes ne jurent que par une première victoire à domicile. Non concerné par la précédente journée en raison de la participation de son adversaire du jour, l'USM Alger, le Mouloudia de Bejaia a eu suffisamment du temps pour mieux s'armer pour ce rendez-vous. Le stade de l'Unité Maghrébine abritera donc une belle affiche entre deux formations qui se connaissent parfaitement bien.

La ville oranaise abritera un derby palpitant entre deux formations oranaises à savoir l'ASMO et le MCO. Cette rencontre aura lieu au stade Zabana. L'ASM Oran qui reste sur une victoire face au RC Arbaâ, se présentera au stade Zabana avec la ferme intention de confirmer cette belle performance à domicile. Le MC Oran qui a réussi à tenir en échec le RC Relizane sur ses bases, compte puiser dans ses ressources nécessaires pour remporter le derby. La rencontre promet du spectacle dans un stade qui sera archicomble. Une chose est sûre, l'entraîneur français du Mouloudia Jean-Michel Cavalli n'a d'autre alternative que de trouver la bonne formule qui lui assurera les trois points de la victoire pour éviter toute mauvaise surprise.

Le CS Constantine, qui reste sur une défaite à Alger face au CR Belouizdad, aura une belle occasion de se réconcilier avec son public, en accueillant l'USM Harrach, battue à son tour au stade du 5 Juillet lors de la précédente journée. Un autre revers sera fatal pour l'entraîneur français Hubert Velud, plus que jamais contesté. En tous cas, ce rendez-vous qu'abritera le stade Chahid Hamlaoui s'annonce très disputé.

Le MC Alger qui reste sur une belle victoire face à l'USM Harrach, accueillera le DRB Tadjenanet au stade Omar-Hamadi de Bologhine. Cette rencontre s'annonce a priori à l'avantage du Doyen qui bénéficiera de l'avantage du terrain et du public. Mais le nouveau promu ne compte l'entendre de cette oreille et veut confirmer sa belle entame de championnat. La JS Kabylie qui semble retrouver sa confiance après trois journées sans défaites, recevra dans son fief la JS Saoura. Les poulains de l'entraineur Bijotat tenteront de confirmer cette dynamique en remportant leur deuxième victoire de la saison.

Le tenant du titre, l'ES Sétif, qui peine à amorcer son départ cette saison, sera opposée au nouveau promu l'USM Blida, dans une rencontre qui devrait tenir toutes ses promesses. Les poulains de Kheirddine Madoui, auteurs d'un match nul mardi sur le terrain de la JS Saoura, n'auront pas la tâche facile face au gars de la Ville des Roses capables de revenir avec un bon résultat des hauts plateaux. Le dernier match au programme de demain aura lieu au stade 20 aout et mettra aux prise le NA Hussein Dey et le RC Arbaâ. ce rendez-vous s'annonce équilibré et ouvert à tous les pronostics.

M.S.

LIGUE DES CHAMPIONS (1/2 FINALE RETOUR)

Mise au vert de l'USM Alger à Ain Benian

Les hommes de Miloud Hamdi séjourneront à l'ESHRA jusqu'au jour du match avec des entraînements quotidiens. Après une journée de repos, les coéquipiers de Zemmamouche ont repris l'entraînement ce mardi au stade Omar Hamadi pour préparer le rendez-vous de samedi prochain. D'autre part, l'entraîneur Miloud Hamdi animera, mercredi à 17h00, une conférence de presse au stade Omar Hamadi. Vainqueur au match aller disputé dimanche à Om Durman sur le score de 2 à 1 grâce à des réalisations de Aoudia et Baitech, l'USM Alger a fait un grand pas vers une qualification historique pour la finale de la Ligue des champions.

Par ailleurs, l'équipe soudanaise Al Hilal est arrivée mardi à Alger en prévision de la demi-finale retour. La délégation soudanaise conduite par le président du club, est constituée de 37 membres entre joueurs, staff technique et journalistes. L'équipe soudanaise séjournera à l'hôtel Oasis de Hussein Dey et effectuera deux séances d'entraînement mardi et mercredi au stade de la Protection Civile de Dar El Beida, deux autres séances sont programmées le jeudi et vendredi au stade Omar Hamadi de Bologhine.

VOILE - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2015 "OPTIMIST"

Présence de 80 athlètes de 12 pays

Quatre-vingt (80) athlètes, de douze pays, participeront au Championnat d'Afrique 2015 de voile, spécialité Optimist, prévu du 30 septembre au 8 octobre au Complexe des Andalouses (Oran). Outre l'Algérie, prennent part à cette compétition, les Seychelles, la Libye, l'Egypte, le Maroc, la Tunisie, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, le Zimbabwe, le Soudan, l'Angola et le Mozambique. L'Algérie, pays hôte, participe avec 20 athlètes dont six filles, dans la spécialité Optimist, réservée uniquement aux athlètes de moins de 15 ans. "La compétition officielle se déroulera du 2 au 7 octobre" a indiqué le Directeur de l'organisation sportive (DOS) de la Fédération algérienne de voile (FAV), Redouane Abbas, précisant que *"la journée du 30 septembre sera consacrée à l'essai du matériel"*, tandis que la cérémonie d'ouverture est fixée au 1er octobre.

Porto avec un grand Brahimi domine Chelsea

Face à Porto, l'un de ses anciens clubs, Jose Mourinho a quitté la pelouse le regard noir. Chelsea s'est en effet incliné 2-1 contre les Portugais, qui ont marqué par André (39e) et Maicon (52e). Le FC Porto ouvre le score face à Chelsea après un joli travail de Yacine Brahimi qui décoche une frappe du pied droit dans la surface repoussé dans les pieds du buteur André André. Auteur d'un bon match l'international algérien est resté sur la pelouse jusqu'à la 86e lui qui ne devait jouer qu'une heure après sa blessure de vendredi dernier. Il s'est montré dangereux quand il approchait la surface de réparation, affolant les défenseurs anglais par sa technique déroutante.

Feghouli donne la victoire à Valence

Le FC Valence s'est imposé 1-0 à Lyon en Champions League grâce à un boulet de canon de Sofiane Feghouli à la 42e minute.

Deux minutes après avoir trouvé la transversale, l'Algérien bénéficie d'une passe en retrait de Piatti à l'entrée de la surface, il envoie une grosse frappe du pied droit qui va tromper le gardien de Lyon. En plus de ces deux tirs il aura fait preuve d'une grande activité sur son côté droit. Le jeu de Valence passait exclusivement de ce côté, sur les 51 ballons touchés par Feghouli, 17 ont été donnés par Cancelo l'arrière droit. Il a surtout fait le travail défensivement avec des tacles, des duels aériens et des ballons interceptés ou dégagés.

Avec cette première victoire le FC Valence se replace juste derrière le Zenit Saint Petersburg au classement du groupe H.

EN U23

25 joueurs en stage à Sétif le 3 octobre

L'équipe nationale olympique effectuera un stage de préparation du 03 au 09 octobre 2015 à l'Ecole Nationale Olympique d'El Baz (Sétif) en vue de sa participation à la Coupe d'Afrique des Nations U23, prévue au Sénégal du 28 novembre au 12 décembre 2015.

Le sélectionneur national, a convoqué pour ce regroupement 25 joueurs, dont Abdellaoui Ayoub, Ferhat Zineddine et Benkhemassa Mohamed de l'USMA, qui rejoindront le groupe le 04 octobre et cela au lendemain de la demi-finale retour de la ligue des Champions d'Afrique.

Liste des joueurs convoqués :
Chaal Farid (USMH), Metehazem Oussama (RCA), Barka Mohamed Amine (ASMO), Benguit Raouf (PAC), Abdellaoui Ayoub (USMA), Meziane Bentahar Abderrahmane (RCA), Tabti Larbi (ASMO), Gaaga Ahmed (JSK), Ferhani Houari (RCA), Chita Oussama (MCA), Cherifi Redouane (USMBA), Ferhat Zineddine (USMA), Benkhemassa Mohamed (USMA), Smahi Khalil (ASO), Benchaa Zakaria (MCO), Draoui Zakaria (CRB), Amokrane Abdelhakim (DRBT), Halaimia Mohamed Reda (MCO), Bouchar Sofiane (ESS), Amrane Mohamed (DRBT), Bourdim Abderrahmane (RCR), Sbia Walid (ASMO), Meziani Abdelkader (USMH), Sifour Moumen (PAC), Salah Nour EL Islam (ASO)

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l"administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1410
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :
• Rattaché au Responsable HSE
• Coordinateur des structures de sûreté interne des agences

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

MIDI Libre
Quotidien national d'information

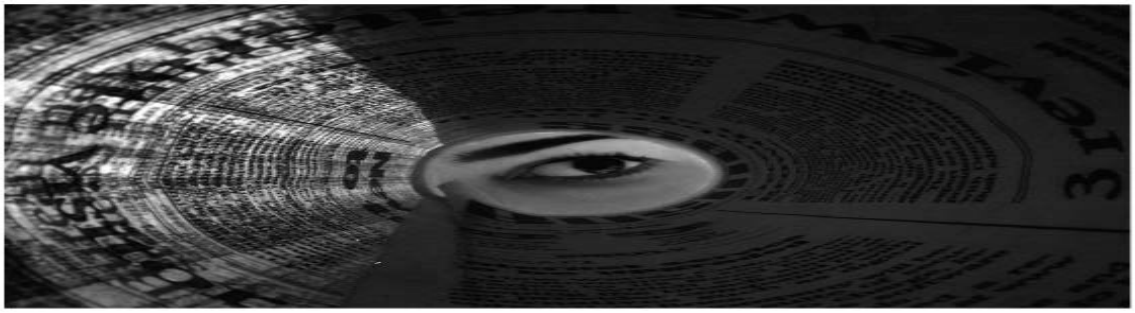

Cuisine

Soupe de fèves

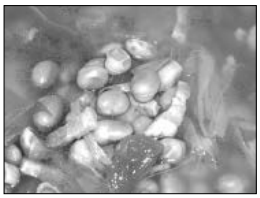

Ingrédients :
1 kg de fèves
1 blanc de poireau
200 g de viande
3 tomates
2 oignons
1 feuille de laurier
Sel, poivre
Préparation :
Eplucher les tomates. Eplucher et émincer les oignons.
Laver et couper le blanc de poireau en petits tronçons.
Dans la marmite, faire revenir les morceaux de viande quelques mn, ajouter les oignons , les fèves (préalablement blanchies) , les tomates coupées en dés, le blanc de poireau, le laurier.
Verser 1 litre d'eau, saler, poivrer. Laisser mijoter environ 45 min.

Kougelhopf

Ingrédients :
1 kg de farine
150 g de sucre
4 œufs
300 g de beurre tempéré
1/2 litre de lait tempéré
40 g de levure de boulanger
1 c. à soupe de sel
1 bol de raisins secs
Amandes entières et sucre glace pour la décoration
Préparation :
Dans un saladier faire un puits avec la farine et y déposer le sucre, le sel, les oeufs, le lait et la levure délayée dans du lait tiède prélevé du 1/2 litre.
Mélanger le tout et battre avec une spatule ou à la main en soulevant la pâte pour obtenir une pâte homogène et lisse.
Lorsqu'elle se décolle du bord, incorporer le beurre coupé en morceaux en battant la pâte légèrement.
Couvrir le saladier d'un chiffon humide et laissez reposer la pâte à kougelhopf pendants 1 h minimum, elle devra doubler de volume. Faire également tremper les raisons secs dans un bol d'eau chaude. Beurrer soigneusement un moule à kougelhopf et déposez au fond de chaque rainure une amande entière. Lorsque le kougelhopf est bien monté, enfournez-le à four moyen (200° C) pendant 45 minutes, retirer du four et saupoudrez de sucre glace.

SOINS ET BEAUTÉ

Cinq secrets pour maquiller les yeux sensibles

Les femmes aux yeux sensibles et celles qui portent des lentilles peuvent se maquiller comme les autres, mais elles doivent prendre quelques précautions.

Entretenez votre matériel

Taillez vos crayons khôl et gardez leur mine à l'abri sous leur capuchon. Ne conservez pas plus de deux mois un mascara entamé. Enfin, n'essayez pas de prolonger sa durée de vie en le diluant avec de l'eau.

Ne jamais partager vos produits

On partage tout, sauf les microbes ! Pas question, donc, de prêter votre mascara ni vos ombres à paupières ni vos crayons.

Lavez-vous les mains souvent

Car on a tendance à les porter au visage sans y prendre garde. Laver, ce n'est pas juste passer ses mains sous l'eau : il faut aussi les savonner généreusement trois minutes avec un vrai savon.

Faites des retouches

En utilisant toujours un bâtonnet de coton, imbibé de quelques gouttes de sérum physiologique.

Après vous être maquillée

Une petite astuce toute simple pour que votre maquillage tienne la journée, juste après avoir fini de vous maquiller, vaporisez-vous le visage vous avec un brumisateur, ou avec de l'eau minérale, pas l'eau du robinet surtout, et vous voilà tranquille pour la journée.

Dans le bon ordre

Si vous portez des lentilles, il vaut mieux les mettre avant de vous maquiller : vous éviterez ainsi de les contaminer. En fin de journée, retirez-les seulement après vous être démaquillée.

Choissez des produits sûrs

Optez pour une marque ne contenant que des ingrédients reconnus pour leur absence de réactivité et leur complète innocuité. Et, de préférence, restez-lui fidèle pour ne pas multiplier inutilement le nombre d'actifs.

De cette façon, vous réduirez le risque de réaction allergique.

LES BONS GESTES EN CUISINE

Conservation et décongélation en toute sécurité

La conservation et la décongélation sont le maintien, depuis la production jusqu'à la consommation, d'une température suffisamment basse pour permettre aux aliments de rester sains et de conserver leurs qualités nutritionnelles.

La conservation a une histoire

Autrefois, on préservait les denrées alimentaires, en particulier la viande, grâce à des pains de glace. Les laitages, eux, étaient distribués et renouvelés chaque jour. La mise en conserve des fruits et légumes a été inventée sous Napoléon pour ravitailler les armées. Et Louis Pasteur, en découvrant l'existence des micro-organismes, a développé la «*pasteurisation*» du lait et du beurre.

Les points importants

Il existe quatre manières de décongeler les aliments dont une est à proscrire car elle vous fait courir de gros risques d'intoxication alimentaire : c'est celle qui consiste à décongeler à température ambiante. Oubliez-la.

- Décongelez les aliments au réfrigérateur, posés sur une assiette ou un plateau.
- Immergez les aliments encore scellés dans leur emballage dans de l'eau froide que vous changerez toutes les trente minutes.
- Décongelez au micro-onde à condition de faire cuire immédiatement les aliments.

Règles importantes à respecter

- Utilisez un produit décongelé dans les 24 heures.
- Ne jamais décongeler puis recongeler en l'état tout aliment ; à moins de le recuire pour le stériliser complètement.
- Evitez, durant une décongélation lente, de laisser l'aliment baigner dans son liquide.
- Proscrivez dans la plupart des cas, la décongélation à l'air libre qui est source de développement microbien et qui peut constituer une barrière à la restitution de la saveur et de la tendreté initiale de l'aliment (ex : la viande).

A savoir

Le froid ne tue pas les bactéries, il empêche seulement leur développement. Pour être sûr que votre congélateur reste bien hermétique, vérifiez régulièrement l'étanchéité des joints. Il suffit de fermer la porte sur une feuille de papier et d'essayer

Trucs et astuces

Décoction pour cheveux bruns

Faites bouillir 50 g de feuilles de lierre, 3 branches de persil frais,1 litre d'eau pendant 10 mn. Filtrez. Rincez vos cheveux après le shampooing avec cette solution.

Lotion pour cheveux blonds

Plongez 100 g de fleurs de camomille, 10 g de feuilles de henné dans l'eau et laissez bouillir jusqu'à réduction de moitié. Appliquez la lotion après votre shampooing habituel.

Lotion antipelliculaire

Faites bouillir dans un 1 litre d'eau pendant 15 mn, 20 g de sauge, 20 g de romarin . Frictionnez le cuir chevelu un matin sur deux.

Lotion anti-chute des cheveux

Faites bouillir 100 g de racines d'ortie hachées très finement 1/4 litre de vinaigre, dans un demi-litre d'eau pendant 30 mn. Filtrez. Frictionnez le cuir chevelu tous les soirs.

O. A. A.

Mots Fléchés N°1889

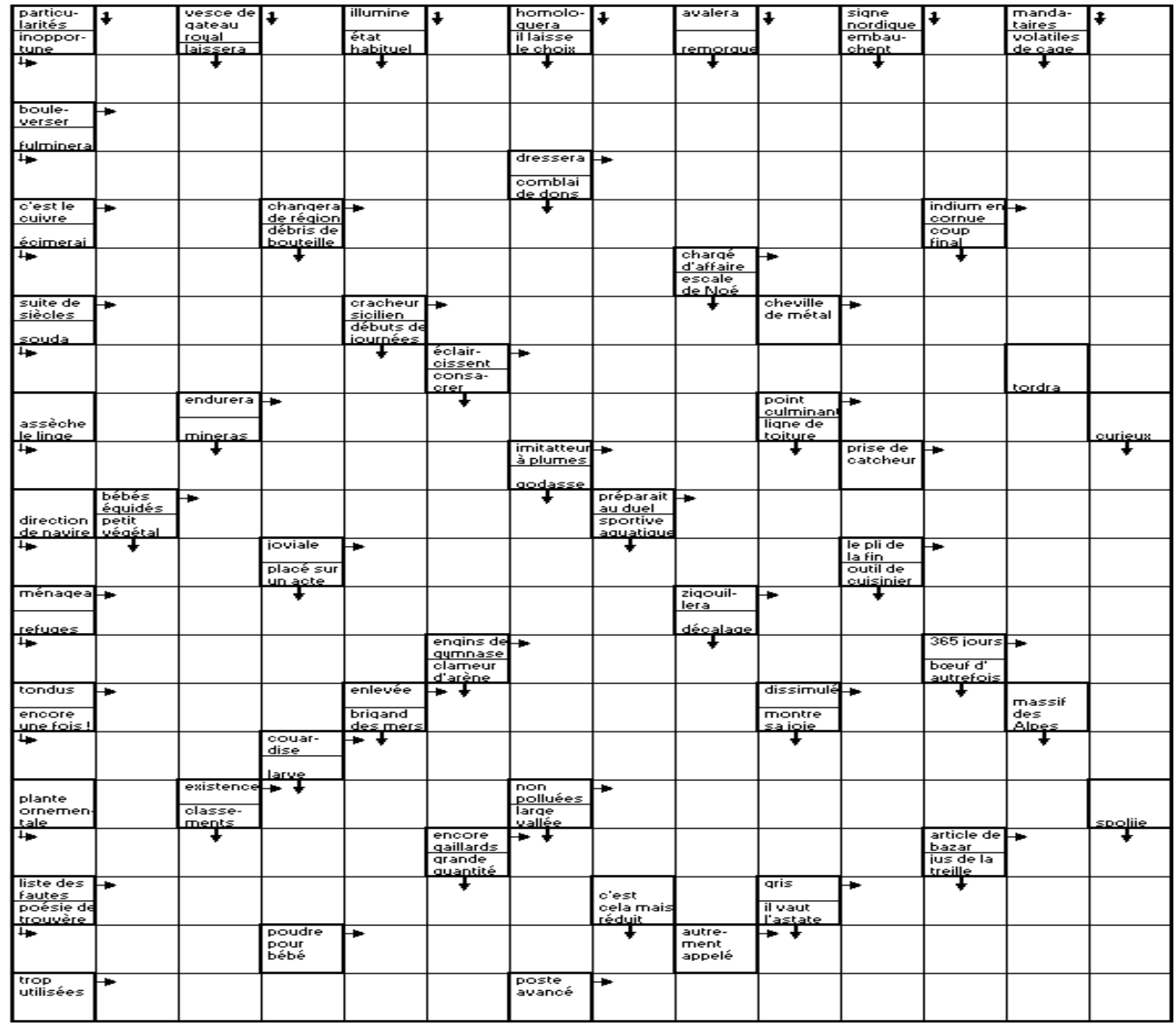

SUDOKU N°1889

6		3					9	
			6			5	4	7
				2				6
7			5					4
	2	4				6	8	
9					8			5
1				4				
8	5	7			9			
	4					1		2

SOLUTION SUDOKU N°1888

8	7	5	4	1	6	3	2	9
4	6	3	2	5	9	7	8	1
1	9	2	7	3	8	5	4	6
5	2	8	6	9	7	4	1	3
9	4	1	8	2	3	6	5	7
6	3	7	5	4	1	8	9	2
7	1	9	3	8	5	2	6	4
2	8	6	9	7	4	1	3	5
3	5	4	1	6	2	9	7	8

SOLUTIONS MOTS FLECHES 1888

■ P ■ A ■ M ■ M ■ A ■ R ■ T
C H E V R E P I E D ■ O R E
■ A R A I R E S ■ O P T E R
S C O R E ■ T E M P L I E R
■ O D E U R ■ R A T E ■ L E
A C E ■ S A P E R A I S ■ U
■ H E L E R A ■ T I N T E R
L E S A ■ E P A R S ■ O R S
■ R ■ T O M A T E ■ C R I ■
M E R I T E ■ O S E R E N T
■ ■ E T E N D U ■ B I S E R
D E C U ■ T I T R E S ■ S I
■ V I D E ■ U S I N E R ■ M
R A T E L E R ■ V I S E R A
■ C E ■ A P N E E S ■ T A N
B U R I N E E S ■ T O A S T
■ A ■ U S A ■ S T E P P E ■
E T A L ■ U R E E ■ P E R S
■ I N E R T E ■ E G O ■ A I
M O T ■ U R G E ■ A S S I S
■ N E T T E ■ S K I E U S E

Une grande partie des galaxies changent de forme en vieillissant

Les galaxies, en forme de disque au cours de leur prime jeunesse mais plutôt ovales quand elles prennent de l'âge, sont nombreuses à changer de forme au cours de leur vie, selon une équipe internationale de scientifiques.

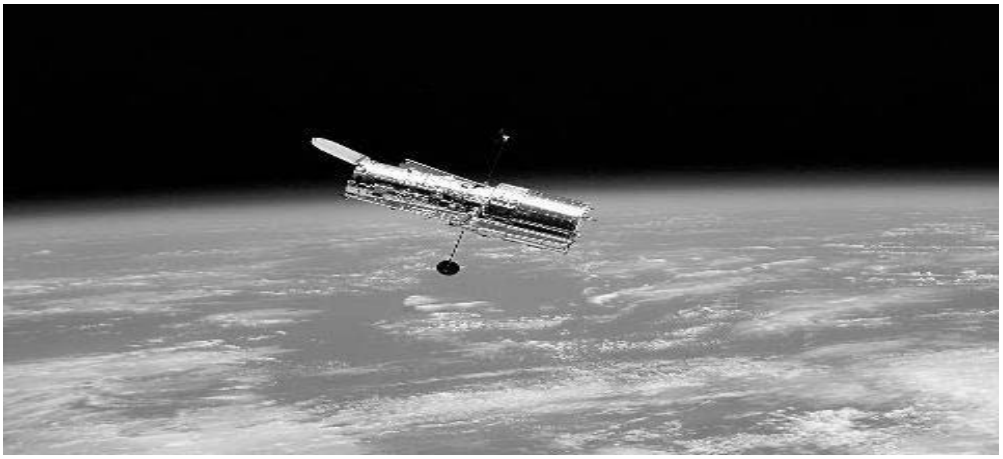

En observant le ciel aujourd'hui puis en remontant le temps en utilisant les télescopes Hubble et Herschel, une équipe de chercheurs dirigée par des astronomes de l'Université de Cardiff a pu établir qu'une grande proportion des galaxies ont subi une métamorphose majeure depuis leur formation.
Pour leur étude, qui a été publiée dans *Monthly Notices* de la Royal Astronomical Society, les chercheurs ont observé environ 10.000 galaxies dans leur forme actuelle et les ont classé en deux groupes : les galaxies spirales en forme de disque plat en rotation (comme notre Voie Lactée) et les galaxies elliptiques de forme ovale, avec des étoiles qui vont et viennent de façon désordonnée.

83% des galaxies changent de forme

Grâce aux télescopes, les chercheurs ont ensuite remonté le temps pour observer les galaxies telles qu'elle étaient après le big bang.
Les chercheurs ont établi que 83 % des étoiles, dans leur jeune temps, appartenaient à une galaxie en forme de disque. Chiffre qui tombe à 49 % pour notre époque. "*Jusqu'à présent, nous n'avions vu que des cas particuliers de transformation de galaxies spirales en galaxies elliptiques*", explique David Clements de l'Imperial College de Londres et coauteur de l'étude. "*Cette étude montre que ce genre de transformation n'est pas exceptionnelle, mais fait partie de l'histoire normale de l'évolution des galaxies*". Deux théories s'opposent pour expliquer ces transformations.
Pour certains scientifiques, elles sont le résultat de la fusion de deux galaxies en forme de disque en une seule galaxie en forme ovale. Une fusion violente, provoquée par la gravité et qui détruit les deux disques, produisant un énorme carambolage d'étoiles. Pour d'autres, la transformation serait liée à un processus plus doux.
Les étoiles enfermées dans un disque se déplaceraient progressivement vers son cœur produisant un empilement central d'étoiles, modifiant ainsi petit à petit la forme de la galaxie.

Une montée des océans "inévitable", selon la Nasa

Une montée des océans d'au moins un mètre due au réchauffement climatique est "inévitable" dans les 100 à 200 ans qui viennent, selon les dernières données dévoilées par la Nasa mercredi. Une certaine incertitude demeure cependant, notamment sur le calendrier exact de la montée des eaux. En effet, les scientifiques ne savent pas à quelle vitesse vont fondre les principales calottes glacières des pôles "*Au vu de ce que l'on sait aujourd'hui à propos de l'expansion des océans avec le réchauffement, et sur la fonte des glaciers et des calottes glacières qui ajoutent de l'eau dans les océans, il est pratiquement certain que nous aurons une augmentation du niveau des mers d'au moins un mètre, et probablement davantage*", a expliqué Steve Nerem, de l'université du Colorado et qui dirige l'équipe de la Nasa chargée de surveiller la montée des niveaux des mers.

Une montée d'1 mètre d'ici à la fin du siècle

"*Toutefois, on ne sait pas si cela arrivera dans le siècle à venir ou sur une période plus longue*", a-t-il ajouté. Les dernières prédictions sérieuses en date, qui remontaient à 2013 par un panel intergouvernemental des Nations unies sur le changement climatique, évoquaient une montée des océans de 30 à 90 centimètres d'ici à la fin du siècle.
Mais selon Steve Nerem les dernières données mesurées par les satellites de la Nasa pointent vers la fourchette haute de ces prévisions.
Les scientifiques surveillent particulièrement les glaces du Groenland, qui ont perdu en moyenne 303 milliards de tonnes par an durant la dernière décennie. L'Antarctique de son côté a fondu de 118 milliards de tonnes par an. Les océans ont monté d'environ 7,6 centimètres depuis 1992, avec des pointes à 23 entimètres en certains endroits en raison de variations naturelles. "*Nous avons vu en étudiant les changements climatiques survenus depuis la naissance de la Terre que des montées des eaux jusqu'à trois mètres en un siècle ou deux sont possibles si les glaces fondent rapidement*", a précisé Tom Wagner, un autre scientifique de la Nasa spécialiste de l'étude des glaces. "*Nous voyons des preuves que les couches de glace 'se réveillent', mais nous devons mieux les comprendre avant d'affirmer que nous entrons dans une nouvelle période de fonte rapide*", a-t-il conclu.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Compteur kilométrique

Inventeur : Samuel McKeen **Date :** 1854 **Lieu :** Canada

L'odomètre, appelé aussi compteur kilométrique, aurait été créé par le Canadien Samuel Mc Keen en 1854. Il avait fixé sur le côté d'une voiture un dispositif somme toute rudimentaire relié aux roues afin d'enregistrer le nombre de milles effectués.

ENQUÊTES CRIMINELLES : LE MAGAZINE DES FAITS DIVERS

22h35 W9

Au sommaire : «L'improbable suicide d'un jeune Français en Californie». Hugues de la Plaza, un Français de 36 ans qui vit à San Francisco est trouvé mort dans son appartement. La police locale conclut au suicide et classe l'affaire. Mais les parents du jeune homme sont persuadés que leur fils a été tué. Pour eux, l'enquête est truffée d'incohérences. Il est indiqué dans le rapport que le jeune homme se serait poignardé à de multiples reprises. «Affaire Monique Lejeune : un trop lourd secret de famille». Un voisin découvre Monique Lejeune, 53 ans, gisant dans une mare de sang près du hall d'entrée de sa maison. On dénombre sur son corps 58 plaies au moins par arme blanche

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ VIE TROP CHÈRE : J'ARRÊTE DE PAYER PLEIN POT !

22h35 8

À l'heure où le pouvoir d'achat de millions de Français peine à repartir à la hausse, il existe de nouvelles solutions pour faire baisser le coût de la vie quotidienne. Par exemple, arrêter d'acheter et choisir... de louer des appareils ménagers pour une vingtaine d'euros par mois. Il est aussi possible d'aller dans un bureau de tabac pour y ouvrir... un compte en banque : plus de 100000 Français l'ont déjà fait, attirés par les petits prix de la banque Nickel. Enfin, côté voiture, le covoiturage a la cote, et à ce petit jeu, un Français est en train de devenir millionnaire grâce à sa start-up Blablacar, en passe de devenir numéro 1 mondial dans son secteur

DANS LES YEUX D'OLIVIER SEUL CONTRE TOUS

23h05 2

Dans ce nouveau numéro, Olivier Delacroix part à la rencontre d'hommes et de femmes qui pendant une période de leur vie ont vécu dans la plus grande solitude. Parce qu'ils avaient choisi de dire haut et fort une vérité qui dérange, parce qu'ils s'étaient rebellés contre l'ordre établi autour d'eux, ou parce qu'ils avaient été exclus à cause de leur différence, ils se sont retrouvés seuls contre tous. Confrontés à la honte, à la calomnie, ou à la violence, ils se sont battus pour retrouver leur dignité. Loin des heures sombres qu'ils ont connues, ils peuvent aujourd'hui raconter leur histoire et démontrer ainsi que rien n'est jamais définitif

DES RACINES ET DES AILES PASSION PATRIMOINE : AU FIL DE LA DURANCE, DES...

20h35 3

La Durance est la rivière la plus importante de la Provence. Longue de 324 kilomètres, elle prend sa source dans les Alpes, puis traverse la Haute-Provence et se jette dans le Rhône au niveau d'Avignon. Redoutée pour ses crues imprévisibles et dévastatrices, la Durance a longtemps été considérée comme le fléau de la Provence. Il faudra attendre 1961 et la construction de Serre-Ponçon, le plus grand barrage d'Europe, pour l'apprivoiser. Elle fournit aujourd'hui 75% des ressources en eau de la région. «Des racines et des ailes» propose un voyage au fil de la rivière, à la découverte de paysages somptueux, entre les alpages de Névache et Salon-de-Provence

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LES ÉGARÉS

22h30 arte

1940, l'armée allemande est aux portes de Paris. Dans ce climat de panique générale, une jeune institutrice fuit sur les routes avec ses deux enfants. Comme tout le monde, Odile descend vers le Sud, loin des attaques aériennes. Lorsque les routes sont bombardées, ils s'enfuient tous les trois dans les bois et rencontrent Yvan, un adolescent débrouillard et troublant. Celui-ci les aide et leur trouve un lieu pour dormir : une maison isolée dans laquelle ils vivront coupés du monde pendant plusieurs semaines. Yvan chasse, pêche, ment, vole. Il coupe les fils du téléphone. Des relations complexes se nouent entre Odile, son fils aîné et le mystérieux Yvan

UNE VIE MEILLEURE

20h45 4

Yann, un jeune cuisinier, séduit la ravissante Nadia. Les deux jeunes gens, très amoureux, se lancent dans un projet de restauration au bord d'un lac. Mais le milieu est impitoyable et Yann et Nadia, pourtant enthousiastes et motivés, s'enfoncent bientôt dans la spirale du surendettement. Nadia est finalement forcée d'accepter une offre d'emploi au Canada, laissant son fils, le petit Slimane, avec Yann. Elle promet de revenir rapidement mais le temps passe, et elle ne donne plus de nouvelles

RECHERCHE APPARTEMENT OU MAISON

20h50 M6

Fabien veulent devenir enfin propriétaires, avoir une maison bien à eux, qui leur ressemble et dans laquelle ils pourront accueillir leurs nombreux amis. Muriel est une femme originale de 54 ans. Ancienne esthéticienne, elle est férue de généalogie ! Et à force de chercher d'où viennent ses ancêtres, elle a trouvé : l'Alsace !

BLACKLIST LA FAMILLE KENYON (N°71)

22h35 TF1

Reddington met le FBI sur la piste d'une secte apocalyptique dont le gourou, Justin Kenyon, a disparu. L'homme a permis à divers criminels d'utiliser sa propriété pour y enterrer toutes sortes de marchandises prohibées. Quand des camionnettes appartenant à la secte explosent, les enquêteurs mettent au jour une tuerie de grande ampleur

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Kylie Jenner

Demandée en mariage, Kris furieuse !

Kylie Jenner a grandi (sûrement trop vite) sous l'œil des caméras... Ainsi, la starlette de télé-réalité compte des millions de fans à travers la planète et autant d'admirateurs.

Maitre Gims

Le succès, Maitre Gims en est un grand habitué... Le rappeur français a su convaincre un très large public avec son tout premier opus solo "Subliminal" sorti en 2013 et 800.000 exemplaires écoulés. Deux ans plus tard, l'artiste est de retour !

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 2599 | Jeudi 1er octobre 2015

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers. 0550.18.37.57

GOURCUFF L'A CONFIRMÉ LORS DE SON POINT DE PRESSE

« J'AI UN CONTRAT OBJECTIF : QUALIFIER L'ALGÉRIE AU MONDIAL 2018 »

Le sélectionneur national Christian Gourcuff a tenu un point de presse hier à la salle de conférence du stade du 5-Juillet. Après avoir annoncé la liste des joueurs appelés à disputer les deux matches amicaux face à la Guinée et le Sénégal les 9 et 13 octobre prochain, le technicien français a évoqué plusieurs sujets dont son objectif avec les Verts.

Le premier responsable à la barre technique des Verts s'est étalé sur la liste des joueurs convoqués pour les deux prochains matchs amicaux. Le coach Christian Gourcuff a retenu trois gardiens de but à savoir Doukha, Asselah et Zemmamouche. Pour ce dernier, le coach dira qu'il a repris confiance : *«Le choix de Zemmamouche s'est fait sur la base de ses performances avec son club »*, a-t-il dit. Pour Brahimi, le coach dira qu'il est excellent en ce moment.

Evoquant son objectif avec les Verts, le sélectionneur national dira qu'il a un contrat objectif. *« J'ai un contrat objectif. Je suis appelé à qualifier la sélection algérienne pour la coupe du monde 2018. Nous avons des matchs très difficiles qu'il faut bien gérer »*, a-t-il indiqué. Pour les deux matchs amicaux, l'entraîneur des Verts dira qu'ils sont très intéressants pour la préparation. *« Les deux matchs amicaux constituent des vrais tests avant la compétition officielle. On doit faire des essais mais les résultats sont importants en ce moment. L'équipe alignée au second match dépendra du résultat du premier »*, a-t-il expliqué. La première rencontre amicale de l'Algérie contre le Syli national de Guinée aura lieu le 9 octobre à 18h00 au stade du 5-Juillet, alors que la deuxième est prévue pour le 13 octobre prochain face au Sénégal sur la même pelouse. Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre de la préparation des partenaires de Yacine Brahimi pour le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2018. Au second tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, l'Algérie affrontera le vainqueur de la double confrontation entre le Malawi et la Tanzanie. *«On a choisi des équipes africaines car les Européennes sont prises par leurs éliminatoires »*, a-t-il justifié ses choix des sparring-partners. Pour le stage du mois d'octobre, l'entraîneur Gourcuff confirme que tout a été mis en place pour réussir ce stage. *« Nous avons suffisamment de temps pour mieux nous préparer. Les préparatifs débuteront lundi prochain au Centre technique de Sidi Moussa avec une seule séance plus une zone mixte. Le lendemain une autre séance dans le même lieu. Pour la séance de mercredi, les Verts retrouvent le stade 5 juillet avant de retourner à Sidi Moussa le jeudi. Le match aura lieu vendredi au stade du 5 Juillet à partir de 18h00. Samedi, les coéquipiers d Doukha bénéficieront d'une journée de récupération avant de reprendre les entraînements dimanche au Centre technique de Sidi Moussa »*a-t-il expliqué son programme.

Revenant sur le match face à Lesotho, l'entraîneur s'est être confiant et rien ne l'inquiète. *« Le match du Lesotho ce n'est pas le match de l'année. Chacun va de son côté pour analyser le match. On doit faire beaucoup mieux. On n'a pas été exceptionnels face au Lesotho mais les autres n'ont pas fait mieux. Sur le comportement de l'équipe je suis satisfait. 70% de possession à l'extérieur peu d'équipes peuvent faire. Il y a eu de l'application à défaut de performances »*, a-t-il expliqué.

Pour le retour au stade du 5-Juillet, Christian Gourcuff avoue qu'il sera une occasion pour découvrir cette enceinte sportive. *« Le stade du 5-Juillet est une découverte pour moi et certains joueurs. Tchaker était un stade d'appoint »*, a-t-il dit. Pour la question du joueur de l'USM Alger, Youcef Belaili, l'entraîneur Gourcuff considère que sa sanction est dommageable pour lui et son club. *« Je n'ai pas de commentaire à faire dans ce sens. Mais je peux dire que c'est dommageable pour lui et son club. je suis cette affaire de loin comme tout le monde. Je sais une chose, nous avons appelé ce joueur lors du dernier match, son téléphone sonne mais sans réponse »*, s'est-il contenté de dire.

D'autres sujets à l'image du football national, les joueurs locaux et autres étaient au centre des débats de la conférence de presse d'hier du sélectionneur national Christian Gourcuff.

M.S.

LEVÉE DU DRAPEAU PALESTINIEN AUX NATIONS UNIES

FIERTÉ DES PALESTINIENS

Les couleurs palestiniennes rouge, noir, blanc et vert seront hissées à 13H00 (17H00 GMT) au fronton des Nations unies, au côté des 193 bannières des Etats membres de l'ONU, sur fond de fierté et d'émotion chez les Palestiniens.

Même si la Palestine a le statut d'Etat non membre, *"ce sera un jour d'émotion et de fierté. Nous allons hisser notre drapeau dans un geste pacifique qui rappellera à tous que la justice et l'indépendance sont possibles au bout du chemin"*, a écrit Mahmoud Abbas, cité par l'agence palestinienne Wafa, la veille de la cérémonie. *"Les Nations unies doivent nous donner plus que de l'espoir"*, a souligné le président Abbas, rappelant que la question palestinienne était la *"plus vieille et la plus insoluble"* depuis la naissance de l'ONU il y a 70 ans.

"Il est temps de donner l'indépendance à l'Etat de Palestine, de résoudre pacifiquement le conflit israélo-palestinien, comme cela fut promis il y a longtemps", a-t-il rappelé.

M. Abbas assistera au lever du drapeau, dans le jardin de l'ONU, juste après son discours devant l'Assemblée générale, dans lequel il exhortera très certainement la communauté internationale à se remobiliser sur la question palestinienne.

La résolution autorisant le drapeau palestinien a été votée, le 10 septembre, à la majorité des membres de l'ONU.

Cette résolution a constitué une nouvelle étape après le vote historique de novembre 2012 à l'Assemblée générale, qui a vu la Palestine devenir un *"Etat observateur non membre"* de l'ONU.

Ce nouveau statut a permis à l'Etat de Palestine, en lutte pour la libération, d'intégrer des agences internationales et a rejoint la Cour pénale internationale.

Bien qu'elle soit reconnue par plus de 130 pays, la Palestine n'est pas encore membre à part entière des Nations unies.

R. N.

ATTAQUES ISRAÉLIENNES À EL QODS OCCUPÉE ET EN CISJORDANIE

L'ONU appelle à la retenue

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) s'est dit préoccupé par la situation à El Qods occupée et en Cisjordanie, en raison des attaques israéliennes qui se poursuivaient contre El Aqsa, appelant au calme .

"Nous notons avec préoccupation l'usage excessif de la force contre des manifestants palestiniens à El Qods occupée ces derniers jours", a déclaré un porte-parole du HCDH, Rupert Colville, lors d'un point de presse à Genève.

"Nous appelons également à la retenue suite à l'autorisation accordée par les autorités israéliennes, dimanche, d'ouvrir le feu à El Qods occupée", a ajouté le porte-parole, avertissant que tout recours à la force létale pourrait exacerber le cycle de la violence et envenimer une situation déjà tendue.

Le porte-parole du HCDH a également appelé à la retenue et à prendre des mesures pour rétablir le calme dans la région, y compris par le maintien du statu quo historique à l'esplanade des Mosquées, qui inclue la mosquée Al-Aqsa".

R. N.

6ÈMES JEUX MONDIAUX MILITAIRES DU CONSEIL INTERNATIONAL DU SPORT MILITAIRE

L'équipe nationale s'impose devant les Qataris

Dans le cadre de la participation de l'Algérie aux 6èmes Jeux mondiaux militaires du Conseil International du Sport Militaire, à Mungyeong en Corée du Sud, du 26 septembre au 12 octobre 2015, l'équipe nationale militaire de football s'est imposée devant l'équipe qatarie sur le score de deux buts à un (2-1), et ce, pour le compte de la phase éliminatoire du premier groupe, qualifiant au match final de la Coupe du monde militaire de football. L'équipe nationale militaire de football jouera son prochain match, le 02 octobre 2015, face à celle des Etats-Unis d'Amérique. Il est à rappeler que l'équipe nationale militaire de football évolue, à l'issue du tirage au sort, dans un groupe composé des équipes de Corée du Sud (pays organisateur), du Qatar, des Etats-Unis d'Amérique et de France.

R.N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

35 morts et 1942 blessés en une semaine

Trente-cinq (35) personnes ont trouvé la mort et 1942 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route, enregistrés au niveau national entre le 20 et 26 septembre, indique la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Médéa avec quatre (4) personnes décédées et 69 autres blessées, suite à 55 accidents, relève la Protection civile. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1.752 incendies urbains et industriels dans plusieurs wilayas du pays, a ajouté la même source.

R. N.